

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI<sup>e</sup> siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (à droite) examine la tenue des travaux. © D.L.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV AUTONOME CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

NUOBY - D.L.

## Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

## Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mat

# Revue de presse du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026

ROMAN SCHREVEN

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont traîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiète. Il y avait une vraie rénitence dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

## DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



« Ce s'annonce compliqué pour les CPAS... » © D.L.

Qua près chai née; gou pas pas pas tion

**DH** | **LES**  
**SPORTS<sup>+</sup>**

# Les nouveaux tarifs vont faire mal

## ENERGIE

La hausse des prix était attendue, et elle se situe entre + 10 % et + 67 % selon le produit et l'énergie.

**L**es fournisseurs d'énergie actifs en Belgique ont mis à jour leurs grilles tarifaires. Avec quel impact pour les citoyens ?

Selon Gregory Cosman, managing director chez Mr Energie, les premières tendances sont déjà très claires. Sur les contrats fixes, les augmentations sont significatives entre mars et avril. Pour le gaz, la hausse moyenne observée se situe entre + 30 % et + 35 %, avec des exemples concrets où le prix passe d'environ 5,73 à 6,60 - 6,70 c €/kWh, soit une progression d'environ + 32 % en un mois, "une hausse des prix très rare". Du côté de l'électricité, la hausse est plus contenue, mais bien réelle: elle oscille entre + 10 % et + 15 % en moyenne. Sur certains contrats, cela correspond à un passage d'environ 16 - 16,66 c €/kWh à 18 - 18,47 c €/kWh, soit une augmentation d'environ 1,8 centime/kWh.

Maxime Sonkes, CEO de comparateur-energie.be, va dans le même sens. "On est sur une hausse moyenne d'environ 12 % par rapport au tarif de mars pour l'électricité, et de 31 % pour le gaz", avance-t-il.

Chez Engie, les hausses apparaissent encore plus marquées sur certains produits variables. Pour l'électricité, certaines formules affichent des augmentations comprises entre + 27 % et + 33 %. Côté gaz, des pics beaucoup plus élevés sont observés: certaines offres atteignent jusqu'à + 67 % (!), notamment sur des produits indexés comme les contrats de type Flow.

De manière générale, l'ampleur des hausses varie fortement selon les formules. Les produits indexés sont les plus sensibles aux fluctuations du marché et peuvent enregistrer des augmentations majeures. "C'est vraiment d'un contrat à l'autre", insiste Gregory Cosman, soulignant l'importance de comparer précisément les offres.

**Jusqu'à +30 % pour l'électricité, et +67 % pour le gaz!**

Mais comment traduire concrètement ces hausses de prix ? La "bonne" nouvelle, c'est qu'une hausse de 30 % ne se répercute pas sur le montant total de la facture, mais sur la partie "énergie". Les coûts et taxes sont fixes et ne changent pas en fonction du prix de l'énergie, sauf la TVA sur celui-ci. On a fait le calcul: une hausse entre 10 et 15 % sur l'énergie et d'environ

30 % sur le gaz alourdi la facture de plus de 450 € par an pour un ménage de 4 personnes ayant une consommation correspondant à la moyenne. Et pour le contrat Flow d'Engie à + 67 % ? On parle de plus de 550 € par an pour le gaz et 200 € pour l'électricité, soit 750 € par an ou 62,50 € par mois.

## De nouvelles hausses sont à craindre

Et, le problème, c'est que ces hausses ne sont pas terminées ! Gregory Cosman met en garde. "Les prix actuels ne reflètent pas encore les hausses récentes des marchés de gros. Il y a toujours un décalage d'un à deux mois. Pour être concret, les fournisseurs vont vendre en avril de l'énergie achetée en février, avant l'explosion des prix. Ils augmentent donc les prix pour se protéger, explique-t-il. Une nouvelle vague d'augmentations est probable entre mai et juin, lorsque les coûts d'achat récents - en mars et avril - seront pleinement répercutés."

Autre élément important: les contrats fixes devraient rester disponibles, mais en quantité limitée. "Ils vont probablement capter les volumes, prévient Gregory Cosman. Une fois les quotas atteints, certaines formules pourraient temporairement disparaître du marché en cours de mois."

Thibaut Van Hoof

# Allocations, salaire minimum,... : tout ce qui change ce 1<sup>er</sup> avril

Pouvoir d'achat, emploi, sécurité, fiscalité... Ce 1<sup>er</sup> avril marque l'entrée en vigueur d'une série de mesures concrètes. Tour d'horizon.

**E**n Belgique, le premier jour du mois rime régulièrement avec nouvelles règles. Indexations, ajustements de tarifs ou réformes décidées en amont s'y appliquent fréquemment.

Mais ce 1<sup>er</sup> avril se distingue par l'ampleur des mesures mises en œuvre. Voici ce qu'il faut retenir.

## Un nouveau groupe de personnes perd ses allocations de chômage

Un troisième groupe de chômeurs de longue durée perdra ses allocations à partir du 1<sup>er</sup> avril. Il s'agit des demandeurs d'emploi qui ont accumulé moins de huit ans de chômage complet au cours de leur carrière. La réforme du chômage du gouvernement fédéral prévoit la limitation dans le temps des allocations de chômage à deux ans maximum. Elle s'applique par étapes.

Au début de cette année, la perte d'allocations a concerné ceux qui ont accumulé au moins 20 ans de chômage complet au cours de leur carrière. Les personnes qui ont connu entre 8 et 20 ans de chômage ont suivi en mars. D'autres étapes suivront dans les mois à venir. L'Office national de l'emploi (Onem) prévoit que près de 168.000 personnes seront exclues d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2027.

## Hausse des tarifs sociaux pour le gaz et l'électricité

Les tarifs sociaux pour le gaz et l'électricité augmenteront au deuxième trimestre 2026, soit dès le 1<sup>er</sup> avril, de respectivement 5,1% et 2,6% par rapport au trimestre précédent.

Pour l'électricité, le tarif social monohoraire s'élève pour le deuxième trimestre à 23,767 centimes d'euro le kilowattheure, le tarif social bihoraire jour à 25,468 centimes le kWh, le tarif social bihoraire nuit à 24,257 centimes le kWh et le tarif social exclusif nuit à 20,309 centimes d'euro le kWh. S'agissant du tarif social pour le gaz naturel et la chaleur, il s'élève à 4,746 centimes le kWh, en hausse de 5,1% par rapport au premier trimestre 2026.

## Le salaire minimum en hausse de 35 euros

Le salaire minimum augmentera de 35,7 euros bruts le 1<sup>er</sup> avril. L'augmentation avait déjà été convenue mi-2021. Grâce à cette hausse, le revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMM) s'établit désormais à 2.189,81 euros bruts par mois. Le RMMM constitue la limite inférieure absolue pour les travailleurs de 18 ans ou plus. Il est contraignant et s'applique à tous les secteurs.

Selon le syndicat chrétien CSC, environ 100.000 travailleurs en Belgique percevoient le salaire minimum.

## Quartier nord : lieux de prostitution fermés la nuit, commerces aussi

C'était une info révélée en primeur dans La DH : les lieux de prostitution et l'ensemble des établissements

d'héroïne. Certains commerces serviraient également de relais pour blanchir l'argent issu du trafic. Les autorités ont par ailleurs annoncé la prolongation de l'interdiction de vente et de consommation d'alcool sur la voie publique, ainsi que le renforcement de la présence policière.

Cette mesure, qui s'applique dans un premier temps pour une durée de trois mois, s'inscrit dans le cadre d'un plan de sécurité pour les quartiers situés à proximité de la gare du Nord à Bruxelles. "Étant donné l'aggravation des problèmes de sécurité qui se posent dans le Quartier Nord, nous ne pouvons pas rester passifs. Il était grand temps d'agir pour rendre les nuits calmes et apaisées aux habitants", a récemment expliqué le bourgmestre de Schaerbeek Martin de Brabant (MR).

Ces quartiers sont le théâtre de trafic et de consommation de drogues, notamment de crack et

d'héroïne. Certains commerces serviraient également de relais pour blanchir l'argent issu du trafic. Les autorités ont par ailleurs annoncé la prolongation de l'interdiction de vente et de consommation d'alcool sur la voie publique, ainsi que le renforcement de la présence policière.

Selon l'Union belge des travailleurs et des travailleuses du sexe Utsopi, ceux-ci perdront une grande partie de leurs revenus en raison de cette fermeture forcée.

## Des amendes pour les réfractaires à Peppol

Les entreprises belges assujetties à la TVA ont l'obligation de s'inscrire sur la plateforme de facturation électronique Peppol depuis le 1<sup>er</sup> janvier. La période de tolérance prend fin ce 1<sup>er</sup> avril et le SPF Finances commencera à appliquer des sanctions.

La tolérance accordée au cours des trois premiers mois de l'année s'applique "à condition que l'entreprise puisse démontrer qu'elle a pris des dispositions en temps utile et de manière raisonnable pour se conformer à la nouvelle obligation", peut-on lire sur la plateforme publique [efacture.belgium.be](http://efacture.belgium.be).

Les entreprises qui ne disposent pas (encore) des moyens techniques requis pour envoyer et/ou recevoir une facture électronique structurée s'exposent à une amende. Le même ris-

que existe pour les entreprises qui n'émettent pas de facture électronique structurée.

Une éventuelle sanction dépendra néanmoins des circonstances concrètes du dossier, qui seront évaluées au cas par cas.

Selon le journal De Tijd vendredi, 83,6% des entreprises sont désormais inscrites sur Peppol.

## Des militaires vont assurer la sécurité de l'Institut national des radioéléments à Fleurus

À partir du 1<sup>er</sup> avril, ce sont des militaires qui assureront la sécurité de l'Institut national des radioéléments (IRE) à Fleurus, et non plus la police. Il s'agit de la dernière étape d'un transfert de missions visant à libérer des policiers pour d'autres missions.

En juin de l'année dernière, le ministre de la Défense Theo Francken et le ministre de l'Intérieur Bernard Quintin ont signé un protocole d'accord visant à déployer des militaires pour assurer la sécurité des infrastructures nucléaires. La Défense met à disposition du personnel, du matériel et des infrastructures à cette fin, la police fédérale restant responsable de la direction des opérations.

Le transfert s'est fait progressivement. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les militaires assurent la sécurité des centrales nucléaires de Doel et de Tihange. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, ils assurent également celle des infrastructures nucléaires de Mol, Geel et Dessel. Dans une dernière étape, les militaires assureront désormais également, à partir du 1<sup>er</sup> avril, la sécurité de l'Institut national des radioéléments à Fleurus. Ce laboratoire traite des radio-isotopes destinés à des applications innovantes en médecine nucléaire.



Le salaire minimum va augmenter de 35,7 euros bruts dès ce mercredi 1<sup>er</sup> avril.

© SHUTTERSTOCK/FREDEX

# Grève chez bpost, suite et pas fin

## COLÈRE DU PERSONNEL

Le mouvement spontané des travailleurs de bpost s'est renforcé. Il s'étend désormais à toute la Wallonie ainsi qu'à Bruxelles

**L**a grève spontanée enclenchée chez bpost lundi s'est renforcée ce mardi, et devrait se poursuivre ce mercredi. Elle s'étend désormais à toute la Wallonie ainsi qu'à Bruxelles, a confirmé Stéphane Daussaint, responsable général de la CSC-Transcom.

Les facteurs et distributeurs de bpost s'opposent au plan de transformation de l'entreprise. Déjà dénoncé vendredi dernier par les syndicats, ce plan avait provoqué un premier débrayage à Mouscron. Le

mouvement spontané s'était étendu lundi à travers la Wallonie et Bruxelles. La colère du personnel se cristallise sur les mesures prévues concernant les horaires de travail. Concrètement, les facteurs qui commençaient jusqu'ici entre 6h30 et 8h30 devraient désormais débiter entre 8h et 10h, pour terminer leurs tournées vers 17h ou 18h. Le projet introduit également une plus grande flexibilité et une mobilité accrue dans l'organisation du travail. Ce plan devrait être opération-

nel à partir de septembre. Une journée de négociation entre syndicats et direction de bpost est prévue ce mercredi, où la grève devrait probablement se poursuivre.

## Les postiers s'opposent au plan de transformation de l'entreprise

La distribution de votre *DH* pourrait, à notre grand dam, être affectée par cette grève. Nous invitons donc nos fidèles lecteurs et lectrices à consulter notre appli, notre site web et notre journal numérique, accessible pour tous nos abonnés sur [kiosque.dhnet.be](http://kiosque.dhnet.be).

# Le masculinisme, le nouveau défi de l'Evrans

## ENSEIGNEMENT

La mouvance masculiniste s'infiltré dans les cours d'école. Bien souvent les jeunes relayent des discours vus sur les réseaux sociaux.

**U**n groupe de garçons qui monopolisent la parole durant l'animation, gênent au maximum les autres avec leurs propos, réfutent ou font massivement appel à un joker pour ne pas participer... C'est un tout autre défi qui retient l'attention des animateurs Evras (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle). "La question du masculinisme revient en force. On a des jeunes qui sont très experts sur le féminisme et on sent en même temps un gros retour des discours sexistes, masculinistes, avec des représentations de la femme à l'ancienne. Le fossé se creuse à l'extrême dans les deux sens", constate Cécile Raze qui fait des animations depuis 2016. "On était perçus comme des superstars il y a sept ans. Maintenant, on est catalogués. Parler d'égalité, c'est perçu comme extrême."

En primaire, des profs remarquent que les stéréotypes de genre s'insinuent dans la tête des élèves. Mais c'est surtout en secondaire que les propos et les comportements virilistes se manifestent. "En 4e secondaire, on a parfois des discours très choquants sur la répartition des rôles entre les

hommes et les femmes et sur les questions de consentement", poursuit la coordinatrice du Planning Collectif Contraception de Liège.

### ■ Réseaux sociaux

Après le Covid "on est passé à une offensive masculiniste avec un discours très revendiqué contre les femmes". "Les jeunes sont très ciblés par le marketing et la publicité pour un parfum aux phéromones et des produits pour augmenter la taille de son sexe ou sa libido sur les réseaux sociaux. Sur une quinzaine de garçons de 15-16 ans, il y en a toujours un ou deux qui ont déjà vu ces contenus", ajoute Simon Dubois-Yassa, chargé de missions masculinités au sein de l'ASBL Le monde selon les femmes.

**"On entend souvent que la place de la femme est à la cuisine."**

Un homme à l'arrière d'une voiture est un "red flag", les femmes préfèrent les connards, un homme ne peut être ami avec une femme, un homme doit être

musclé et ne pas pleurer... Ces messages virilistes circulent sur Instagram, TikTok, Snapchat, YouTube et percolent chez les ados. "On entend souvent que la place de la femme est à la cuisine", témoigne Nathan, animateur Evras pour le centre de planning familial Solidaris de la province de Namur. "J'ai eu un jeune qui s'intéressait à la contraception masculine... parce qu'il a trop peur des femmes et qu'il ne leur fait pas confiance. On voit des jeunes qui tentent de s'approprier des codes de la masculinité toxique."

Toute la difficulté, c'est de faire la distinction entre ce qui est dit et ce qui est pensé. "On est parfois dans la surenchère de blagues en groupe. Et il y a des moments où c'est très clair comme quand un ado a affirmé qu'un homme qui porte une jupe, il faut le brûler", se souvient Nathan. "Un jour, un jeune a dit : 'Si ma sœur sort en jogging et se fait violer, c'est qu'elle l'aura mérité'. Directement, ses camarades ont réagi négativement."

Pour déconstruire tout ça, les animateurs Evras appellent à prise de conscience pour ne pas loucher le coche. "Il y a des hommes en crise, des hommes qui piquent une crise mais il n'y a pas de crise de la masculinité. Tout ça est lié à des normes viriles inatteignables qui circulent", estime Simon Dubois-Yassa.

Zhen-Zhen Zveny

# Pôle scolaire des Grands Prés: la ministre annonce la libération des subsides

## MONS

Les travaux, lancés en 2024, avancent à grands pas, dans le respect du calendrier fixé.

**L**e ouf de soulagement pourra être poussé par les autorités locales et leurs partenaires! La ministre en charge des bâtiments scolaires, la ministre Elisabeth Degryse (Les Engagés), a en effet confirmé qu'elle venait de signer, il y a quelques jours, les arrêtés visant à libérer les subsides promis dans le cadre de la création d'un grand pôle scolaire à proximité des Grands Prés, à Mons.

Le projet, porté par la ville de Mons, la province de Hainaut et l'intercommunale Gabrielle Passelecq, prévoit de rassembler sur un même site une école secondaire, une école fondamentale, une crèche et un hall de sport. Le député montois Guillaume Soupart (MR) s'était inquiété auprès de la ministre de l'avancement du projet et de son état de financement.

### 60% de subvention pour la ville

"La partie scolaire du projet représente 27 millions d'euros HIVA", a annoncé la

ministre. "Le montant d'attribution du lot 1, relative à l'école secondaire, équivaut à 22 millions d'euros. Le projet de l'école fondamentale est estimé à 5,2 millions d'euros." Elle rappelle ainsi que la province de Hainaut et la ville de Mons ont sollicité tous les subsides possibles

pour concrétiser leur projet.

La province de Hainaut en a plus précisément sollicité deux, d'une part au niveau du PRR avec une subvention de 9,7 millions d'euros, pour lequel un accord ferme avait été octroyé en juin 2025, et d'autre part au Programme Création de Places, avec une subvention de trois millions d'euros. "J'ai signé l'accord ferme pour ces subsides il y a quelques jours. La dépêche sera en-

voyée au Pouvoir Organisateur dès que l'engagement budgétaire aura été effectué."

Du côté de la ville de Mons, c'est un subside au programme traditionnel du Fond des Bâtiments de l'Enseignement Officiel subventionné qui a été demandé. "La subvention s'élève à 3,6 millions d'euros, soit 60% du montant d'investissement. J'ai signé la promesse ferme de ce subside il y a quelques jours", annonce encore la ministre. Là encore, la dépêche sera envoyée au Pouvoir organisateur après l'engagement budgétaire.

**"Tout est mis en oeuvre pour finaliser le chantier à temps."**

Elisabeth Degryse annonce encore que "toutes les formalités ont été remplies pour ce dossier. Les premiers états d'avancement ont été traités par le service comptable et ont récemment été transmis au service d'approbation. Ceux-ci comportent un nombre important de postes non subventionnables, concernant le parking souterrain, notamment." En conséquence, les premiers montants liquidés seront

relativement faibles au regard des états d'avancement introduits.

"Il convient de noter que 80% des frais généraux seront inclus dans cette première liquidation." La partie "création de places" ne pouvait quant à elle pas être liquidée tant que l'accord ferme n'avait été octroyé. "Étant donné que celui-ci a été accordé ce 23 mars, la liquidation de cette partie peut désormais être effectuée", explique la ministre.

### Calendrier respecté

Le service général des infrastructures scolaires subventionnées s'est rendu à plusieurs reprises sur le chantier et peut conformer que "la direction de chantier met tout en oeuvre pour respecter le planning et finaliser le chantier le plus rapidement possible." Plusieurs corps de métiers travaillent simultanément sur le chantier afin de permettre un enchaînement rapide des interventions. L'un des deux bâtiments qui compose l'école secondaire devrait être terminé pour la mi-avril. Une partie des élèves pourra normalement occuper une partie des nouvelles infrastructures dès la rentrée 2026.

Emeline Berlier



Le projet avance à grand pas (photo de mai 2025). © DR

# Un conseiller communal invite les citoyens à peser leurs poubelles

## COLFONTAINE

Le nombre de sacs sortis n'est en effet pas représentatif de la situation.

**A** Colfontaine, la question des déchets continue de faire débat. Après la récente hausse de la taxe décidée par la majorité, qui a suscité de vives discussions lors du dernier conseil communal, le groupe Colfontaine.net propose aujourd'hui une nouvelle piste pour tenter de responsabiliser les habitants : un outil baptisé TRI, pour "Taux de Recyclage Individuel".

Pour rappel, la taxe déchets a été revue à la hausse pour 2026. Une personne isolée paie désormais 130 euros contre 95 auparavant, tandis que les ménages de deux ou trois personnes devront s'acquitter de 225 euros, contre 165 jusqu'ici. Les familles de quatre personnes et plus voient la facture grimper à 300 euros, contre 220 jusque-là. Une augmentation qui n'a pas manqué de faire réagir, d'autant que la commune affiche une production d'environ 200 kg de déchets par an et par habitant.

Dans ce contexte, le conseiller communal Didier Golinveau, qui avait refusé cette hausse, souhaite dé-

sormais agir sur le terrain de la sensibilisation. L'idée du TRI repose sur un principe simple : peser ses sacs moka tous les quinze jours, au moment de la collecte, puis diviser le poids total par le nombre d'habitants du ménage. Le résultat permet alors de situer son niveau de tri sur une échelle allant de "tri exemplaire" à "très mauvais."

"Le but, c'est de permettre à chacun de se dire qu'il trie bien ou pas suffisamment bien. C'est un outil didactique", explique Didier Golinveau. Selon lui, il manquait

jusqu'ici un repère concret pour les citoyens. "On ne dispose d'aucun outil de mesure. Si un voisin met huit sacs et un autre deux, on ne sait pas qui est dans le bon, parce que le nombre de sacs n'est pas représentatif. Un sac rempli de frigolite est beaucoup plus léger qu'un sac contenant des déchets alimentaires."

**"Le nombre de sacs n'est pas représentatif d'un bon ou mauvais tri."**

L'initiative se veut volontairement accessible à tous. "C'est un outil de sensibilisation très simple, utilisable

même par un enfant", poursuit le conseiller communal, qui insiste sur la nécessité d'agir à l'échelle individuelle. L'objectif est clair : encourager chacun à réduire sa production de déchets et à améliorer ses pratiques de tri. Le conseiller communal rappelle d'ailleurs un principe qu'il juge fondamental : "Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas."

Reste donc désormais à voir si cet outil pédagogique trouvera un écho auprès des habitants et contribuera, à terme, à réduire une production de déchets que plusieurs élus jugent aujourd'hui préoccupante à l'échelle communale.

Emeline Berlier



À Colfontaine, la quantité de déchets produite reste plus élevée qu'ailleurs. © HYGEA

# La future caserne des pompiers se précise

**BINCHE**

Le terrain est acquis et le budget prévoit les frais d'architecte. Restera à construire le nouveau bâtiment.

**L**e dossier est sur les rails depuis un certain temps, il vient de franchir un nouveau cap avec l'adoption du budget de la zone de secours Hainaut Centre. À terme, les pompiers de Binche disposeront d'une nouvelle caserne. Le chemin est encore long. D'ailleurs, les autorités ne se hasarderont pas à fixer une deadline. Mais une chose est sûre pour le bourgmestre Laurent Devin, on avance.

*"C'est un dossier qui nous tient à cœur", commente le maieur. "Deux étapes importantes ont été franchies. La première consistait à faire valider par la tutelle l'acquisition du terrain situé à Waudrez, entre les magasins Trafic et La Boiserie. C'est chose faite: le terrain qui accueillera la future caserne est propriété de la zone de secours."*

**"La troisième étape consistera à construire le bâtiment."**

L'autre étape importante porte sur le nerf de la guerre: le financement. Le conseil de la zone de secours s'est réuni le 20 février pour adopter officiellement le budget de la zone et fixer les dotations tant communales que provinciales.

Pour l'exercice 2026, la dotation binchoise s'élève ainsi à 774 463 euros, montant qui participe à la fois au fonctionnement de la zone, mais aussi à l'acquisition du terrain et aux frais d'honoraires d'architecte destinés à la fu-

*ture caserne. "Notre caserne actuelle est vieillissante et ne correspond pas à ce qui est attendu des futures casernes", poursuit Laurent Devin. "Un exemple très concret: les gardes devront être effectuées en caserne. Autrement dit, il faut des chambres et tout le nécessaire. Ce n'est pas le cas actuellement. Disposer d'un site adapté répond aussi à des exigences de sécurité, tant pour les conditions de travail des équipes que pour les délais d'intervention rapides et efficaces."*

Doter les pompiers de Binche d'un nouveau quartier général digne de ce nom, ce n'est pas du luxe. Après celles de Mons et La Louvière, la caserne de la Cité du Gilles est la plus grande de la zone. Ses 48 pompiers effectuent quelque 1730 interventions par an, sur Binche, mais aussi La Louvière, Morlanwelz, Anderlues, Mons et Estinnes. L'année dernière, pour les départs d'ambulance, plus de 3440 courses ont été effectuées. *"Je tiens d'ailleurs à remercier la zone de secours et son président, Eric Thiébaud, ainsi que son commandant, Daniel Jonas", souligne le bourgmestre. "Binche s'était retrouvé sans service d'ambulance de proximité après la fermeture d'une entreprise privée. Aujourd'hui, nous avons des départs d'ambulance depuis la caserne, rue de la Pépinière, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24."*

Et Laurent Devin de conclure: *"Deux étapes importantes ont été franchies pour la future caserne. La troisième et dernière étape consistera en la construction du bâtiment."*

**Grégoire Lallieu**

# Les travailleurs des Voies d'Eau ont largué les amarres

CENTRE

L'asbl cesse officiellement ses activités ce 31 mars avec toujours beaucoup d'incertitudes sur l'avenir.

**L'**émotion était vive mardi en fin de journée aux ascenseurs de Strépy-Thieu. Le personnel de l'asbl Les Voies d'Eau du Hainaut y était rassemblé, avec des dizaines de personnes venues le soutenir, pour leur dernier jour de travail. Le 1<sup>er</sup> avril devait marquer le lancement de la nouvelle saison pour ces 28 travailleurs. Mais le couperet est définitivement tombé sur cette association qui gérait l'exploitation touristique du canal historique du Centre et ses sites exceptionnels inscrits au Patrimoine de l'Unesco.

*"Demain, le réveil va être particulier",* prédit Isabelle qui aurait célébré son 23<sup>e</sup> anniversaire au sein de l'asbl ce mercredi. *"Le canal et ses sites, c'était notre deuxième maison et l'équipe de l'asbl formait une véritable famille."*

*"On savait que l'asbl ne tournait pas bien",* ajoute Geneviève, 27 ans d'ancienneté. *"On criait au loup. Mais chaque année, la saison reprenait et on accueillait à nouveau des milliers de touristes."* Contrainte de financer les zones de secours et de se concentrer sur ses missions essentielles dans le cadre d'une réforme institutionnelle qui n'a pas dit son dernier mot, la Province du Hainaut s'est désengagée progressivement de ses activités touristiques dont l'asbl des Voies d'Eau dépendait. *"On nous a d'abord dit que la Région wallonne allait reprendre l'asbl. Puis nous avons appris que ce serait la fin des activités, tout simplement",* se désole Isabelle. *"À chaque fois, nous découvrions les nouvelles par voie de presse."*

Une dizaine de travailleurs ont pu être transférés vers d'autres institutions touristiques de la ré-

gion, comme le Musée Kéramis, ou Bois-du-Luc. Pour les autres, une cellule de reconversion va être mise en place dès mercredi. *"Dans l'immédiat, nous sommes couverts. Mais si on regarde un peu plus loin, c'est la grande inconnue, d'autant plus que la conjoncture économique n'est pas rassurante",* soupire Geneviève.

Bourgmestres, députés, conseillers communaux... De nombreux mandataires étaient venus apporter leur soutien au personnel de l'asbl. Principalement des socialistes, dans l'opposition au parlement wallon.

Quant à l'avenir du site, le ministre François Desquesnes travaille sur un cahier des charges avec en ligne de mire, un ou des opérateurs privés susceptibles de reprendre l'exploitation touristique du canal historique du Centre et de ses différents sites. Reste à voir si une entreprise privée pourra réaliser des bénéfices là où une asbl provinciale survivait à coups de subventions publiques. D'autant plus que du camping aux bateaux-mouches en passant par le musée de la Cantine des Italiens, les activités sont pour le moins bigarrées. Enfin, ces sites sont classés au patrimoine de l'Unesco. Autrement dit, on ne peut pas y faire n'importe quoi. *"Un opérateur ne pourra pas installer un parcours d'accrobranche à l'ascenseur de Thieu pour rentabiliser son affaire",* prévient une administratrice de feu l'asbl des Voies d'Eau du Hainaut. Pour de nombreux travailleurs comme pour l'exploitation touristique du canal, l'avenir semble en effet bien incertain.

Grégoire Lallieu



# LE ROI REVIENT SOUTENIR DES PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : « J'AI UN RÔLE DE CATALYSEUR, CE REDÉPLOIEMENT M'ENTHOUSIASME ! »

MARTINE PAUWELS

C'est un Roi Philippe souriant qui a pénétré dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de La Louvière, ce mardi, sur le coup de 11h. Pour la 3<sup>e</sup> fois, le souverain participait à une réunion sur site, avec les forces vives régionales, en vue de contribuer à un redéploiement s'appuyant sur l'économie circulaire et le recyclage. « Mon rôle est celui d'un catalyseur », a-t-il déclaré. Ajoutant qu'il suivrait « ce projet enthousiasmant dans les mois et les années à venir »

Le Roi accélère le tempo à La Louvière. Après avoir déjà rencontré en tête-à-tête plusieurs acteurs du dossier et assisté à deux tables rondes réunissant l'ensemble des forces vives du territoire de La Louvière et du Centre, le voici de retour dans la Cité des Loups pour faire le point sur les ressources disponibles et les perspectives de développement.

À ses côtés : le ministre-président Adrien Dolimont (MR), la directrice de l'IDEA Caroline Decamps, la directrice d'Invest Mons-Borinage-Centre Sylvie Créteur, Serge Degaute pour Wallonie Entreprendre, mais aussi des entrepreneurs, financiers, investisseurs et le recteur de l'Université de Mons-Hainaut. Accueilli par les autorités locales — gouverneur, bourgmestre et premier échevin — le Roi a d'abord pris la parole publiquement, histoire de donner de la visibilité à cette troisième rencontre. Avant d'enchaîner avec une réunion à huis clos de plus de deux heures.

## UN PÔLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN LIGNE DE MIRE

Le cap est clair, depuis le 28 janvier : faire de La Louvière un pôle majeur de l'économie circulaire. Une ambition en phase avec les priorités européennes du Green Deal et les objectifs wallons du pro-



Le Roi Philippe en seconde visite à la Louvière. © David Claes

Autre atout : la présence déjà bien ancrée d'entreprises actives dans le secteur, ce qui renforce la crédibilité du projet. Les pistes se précisent : matériaux de construction, matières minérales, métaux stratégiques comme le cuivre, le lithium ou le cobalt. Sans oublier la métallurgie et les produits ferreux.

## Le présence sur le territoire d'entreprises d'économies circulaires renforce la crédibilité du projet

Mais l'ambition ne s'arrête pas là. À côté du pôle industriel, d'autres leviers sont à l'étude : un pôle médical d'excellence et un renforcement de la formation pour répondre aux besoins en compétences.

tissement (BEI), notamment pour la transition énergétique, les biotechnologies ou encore les infrastructures sociales.

## DES PROJETS CONCRETS

Les intentions se traduisent déjà en projets bien avancés : CIBER : porté par Danny Roosens (Roosens Béton), le projet prévoit une usine de blocs de béton recyclés. Montant : 20 millions d'euros. Capacité : 200.000 tonnes par an. Objectif : une mise en service en 2027 et une centaine d'emplois à la clé, avec un pôle de formation.

CUPIDON : développé par Comet Traitements, ce projet vise la récupération et le raffinage du cuivre et des déchets ultimes. Investissement : 114 millions d'euros sur trois ans. Environ 350 emplois attendus, avec en bonus une production d'électricité de 10 MW. Le tout

tonnes d'acier par an, 200 emplois directs, 1 000 indirects et une mise en service envisagée en 2029.

À ces projets industriels s'ajoutent plus de 25 millions d'euros dédiés à la régénération urbaine. Dans le lot : le programme européen Net Zero Cities (neutralité carbone d'ici 2030), le réaménagement du parc Boël avec une dimension économique et horeca, ou encore la recyclerie Revalo, active dans l'insertion socioprofessionnelle et appelée à s'étendre.

## « RIEN N'EST FIGÉ »

En parallèle, la ville investit dans les parkings, la mobilité, la rénovation urbaine et un nouveau stade d'athlétisme. Autre chantier d'envergure : la création d'un hôpital intégré, fruit d'une collaboration entre les deux hôpitaux locaux, pour un budget de plusieurs centaines de millions d'euros encore à affiner. Enfin, le développement urbain se poursuit avec le site Boch (logements, commerces, bureaux, loisirs dont un cinéma) et la Closière, où un quartier résidentiel de 7 hectares doit voir le jour autour du château Boch. Au total, c'est toute une dynamique de transformation — industrielle, urbaine, sociale et hospitalière — qui est en marche. Avec un enjeu clair : combler le retard de développement et renforcer son attractivité.

gramme Circular Wallonia. Et le territoire a des arguments : une main-d'œuvre motivée, des terrains disponibles – notamment d'anciennes friches à reconverter – et une position stratégique au cœur d'un carrefour multimodal de premier plan.

Le tout s'inscrit dans une vision globale à l'horizon 2050, adoptée en 2021, qui articule régénération urbaine, développement industriel, projets hospitaliers et infrastructures. Une stratégie alignée avec les financements potentiels de la Banque européenne d'invest-

ment dans la droite ligne de la stratégie européenne sur les matériaux critiques.

**SPARC (NLMK)** : un four électrique à arc pour produire de l'acier bas carbone à partir de ferraille recyclée. Un chantier colossal estimé à 1,2 milliard d'euros, pour 2 millions de

Le ministre-président Adrien Dolimont ajoute que « Rien n'est figé à ce stade. L'objectif est d'échanger, de confronter les points de vue et d'avancer de manière pragmatique, en tenant compte des réalités industrielles, sociales et financières. » ■

# L'usine de recyclage de déchets médicaux Ecosteryl envisagée à La Louvière

MARTINE PAUWELS

Lors de la réunion de travail qui s'est déroulée ce mardi à La Louvière en présence du Roi Philippe et d'experts de tous bords, le fait qu'Ecosteryl puisse installer sa nouvelle plateforme à La Louvière a été évoqué.

C'est Olivier Destrebecq, 1<sup>er</sup> échevin louviérois MR, qui relaie cette hypothèse au terme d'une réunion particulièrement riche en échanges, avec toute la crédibilité que la présence du Roi est en mesure d'apporter ».

Dans la foulée d'un conseil d'administration qui se tenait le matin même, l'entreprise Ecosteryl, basée à Mons, a évoqué la possibilité d'installer une nouvelle infrastructure sur le sol louvié-



« La parole a été donnée aux industriels, aux opérateurs et aux financiers lors d'une réunion d'une longueur exceptionnelle »

Olivier Destrebecq  
1<sup>ER</sup> ÉCHEVIN MR DE LA LOUVIÈRE

rois. « C'est une hypothèse parmi d'autres sites à l'étude » nous

indique cependant Sarah Thielens, porte-parole de l'entreprise.

Ecosteryl propose des machines qui broient, décontaminent et recyclent les déchets médicaux infectieux. La décontamination est réalisée à l'aide de chaleur sèche atteinte par micro-ondes. Une solution eco-friendly qui ne demande que de l'électricité.

En effet, si l'usage unique se justifie pour de nombreux objets médicaux, on peut, en les recyclant, faire diminuer de façon drastique l'énorme quantité de déchets que les gestes sanitaires génèrent.

Aujourd'hui, l'expertise d'Ecosteryl est mondialement reconnue, l'entreprise exportant 100 % de sa production dans plus de 65 pays. Parmi ses clients, l'entreprise compte énormément

d'hôpitaux, mais aussi des organisations internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé, la Banque mondiale ou l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des villes et des États.

Ecosteryl emploie actuellement une quarantaine de personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 20 millions d'euros.

## LES HÔPITAUX, CLIENTS PRIVILÉGIÉS

« La présence de plusieurs hôpitaux en région du Centre, dont deux rien que sur La Louvière, est certainement un élément qui pèserait dans la balance » reprend Olivier Destrebecq. « De plus, de par la nature de ses activités, Ecosteryl viendrait se greffer tout naturellement à cette bulle d'écono-

mie circulaire que les partenaires réunis autour du Roi veulent mettre en place dans le plus court terme possible. Rappelons également qu'un projet majeur concerne également la construction d'un hôpital intégré résultant d'une collaboration entre les deux hôpitaux de la ville, pour un montant de plusieurs centaines de millions d'euros encore à préciser. « Et ça, c'est l'apport véritablement de la banque européenne d'investissement (BEI) qui nous a demandé d'avoir une approche globale. Le Roi Philippe défend et soutient l'économie circulaire basée sur le recyclage des matériaux mais il y a aussi des projets liés à la santé et à la formation qui sont aussi censés booster le développement économique de La Louvière et sa région. » ■

# Santé, formation, recherche : l'expertise du recteur Philippe Dubois

**P**hilippe Dubois, recteur de l'Université de Mons, a été sollicité de manière explicite par le Roi, voici deux mois. Ce dernier souhaitait lui confier une mission, celle de contribuer au redressement socio-économique de la région du Centre, en apportant ses compétences spécifiques.

« Au volet économique et industriel, mon rôle est de greffer les approches santé et sport », précise Philippe Dubois qui détaille les volets de développement envisagés dans ces domaines

**1. Un pôle médical d'excellence à La Louvière** qui serait issu du rapprochement entre les CHU Tivoli (dont Philippe Dubois est président depuis le 11 mars) et HELORA-Jolimont. « Les discussions en cours témoignent de la volonté de créer une offre hospita-

lière unifiée, complète et technologiquement avancée. Celle-ci permettra de viser l'excellence médicale, de développer des activités hyperspécialisées et de renforcer l'attractivité du territoire ainsi que l'accueil des patients, notamment dans le bassin Est, tout en préservant l'équilibre avec l'Ouest » a expliqué le recteur.

## **POSITIONNER LA VILLE COMME RÉFÉRENCE DU SPORT INTELLIGENT**

Le projet de pôle médico-sportif et numérique, s'inscrit quant à lui dans le cadre du projet VISEESport (Ville-Santé-Sport), prochainement déposé au FEDER. Il prévoit un maillage des infrastructures sportives, un encadrement médical, un volet éducatif (en lien avec l'enseignement supérieur) et une dimension di-

gitale. L'objectif est de positionner la ville comme référence du sport intelligent, accessible et encadré.

Le projet fédère de nombreux partenaires : les hôpitaux de Jolimont et Tivoli ; quatre universités (ULB, UCLouvain, UMONS, ULiège) aux rôles complémentaires (neurosciences, e-sport, cohésion sociale, outils de mesure) ; la Haute École Condorcet ; le centre de recherche Multitel (IA, données, jumeau numérique) ; des entreprises (MoovInsight, EVS, Cortex Machina) et les clubs sportifs et la Ville.

**2. La création d'un pôle de formation multi-faculté.** En tant que co-président du Pôle académique hainuyer (plus de 40 000 étudiants), Philippe Dubois a mobilisé en février les établissements d'enseignement supérieur (universi-



**Philippe Dubois est aussi le président du CHU Tivoli.** © M.P.W.

tés, hautes écoles, arts, formation pour adultes). Un mois plus tard, universités (ULB, UCLouvain, UMONS) et hautes écoles (HELHa, HEH, Condorcet) ont engagé une réflexion commune

pour proposer à La Louvière des formations complémentaires, diplômantes ou certifiantes, initiales, continues ou en alternance, sans duplication de l'offre existante ailleurs.

Les premières orientations concernent notamment les métiers de la santé (soins infirmiers, kinésithérapie sportive). Un site a été identifié : le bâtiment « CAD » (centre d'art et de design), situé sur le site Boch, près de la gare et du musée Kéramis, offrant 3025 m<sup>2</sup> à aménager, ce qui constitue une opportunité pour la ville et l'enseignement supérieur.

Les impacts attendus sont une hausse de l'emploi qualifié, une meilleure attractivité et rétention des talents, et un soutien à la compétitivité des filières locales. ■

**M.P.W.**

## HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

# LES LOUVIÉROIS TENTENT DE **LIMITER LE COÛT** DU PLEIN : « JE SUIS À 1000€ DE DIESEL/MOIS »

Tous les tuyaux sont bons pour diminuer l'argent qui part dans le carburant, alors que les prix battent des records. Jeunes, retraités, parents, indépendants... tous les profils encaissent. Les automobilistes de passage à la pompe Dats24 d'Houdeng expliquent comment ils s'adaptent.

LORE THOUVENIN

**F**ace aux pleins toujours plus salés, la plupart des automobilistes ont les pieds et les poings liés: «On n'a pas le choix, il faut aller travailler, aller déposer les enfants à l'école...» Malgré les prix record atteints ce mardi, un flux de voitures constant défilait malgré tout à la pompe Dats24 à Houdeng. Le diesel s'affichait à 2,269€/l, la super +98 à 1,959€/l et la 95 à 1,859€/l. «C'est la pompe la moins chère que j'ai trouvée dans le coin,» nous confie Laura. En effet, ce mardi, le diesel montait jusqu'à 2,33€/l. Sa stratégie, pour

enfin. Elle déplore aussi l'augmentation du mazout de chauffage: «Je dois remplir ma cuve.

”

« Dans les pays voisins, ils ont diminué les taxes, ici on ne le sent pas »

Un automobiliste

Même avec les prix que j'ai au boulot — je travaille dans les centrales à béton — j'en suis à trois fois le prix d'il y a six mois. La hausse est énorme.»

Une autre automobiliste, et ce

moi.» «C'est exagéré,» lance un troisième. Lui prend du diesel. «Avant, je faisais le plein pour 90€.» Ce mardi, pour trois quarts de son réservoir environ, il dépassait les 110€. «J'ai de la famille dans d'autres pays, et chez eux l'État a agi en diminuant les taxes notamment. Ici, on ne le sent pas. On espère que tout ça finira bientôt, sinon, on ne sait pas où on va.»

### ROULER LE MOINS POSSIBLE

Certains ont des petites astuces pour limiter leur consommation, comme Jean. Il a fait un demi-plein, en espérant que la situation ne s'aggrave pas.



Dylan laisse au max son scooter au garage. © L.T.

tenter de réduire l'argent qu'elle injecte dans son réservoir: se limiter à 50€ à chaque passage à la pompe, dans l'espoir que les prix redescendent



Jean regroupe au maximum ses déplacements. © LT

n'est pas la seule, nous confie être passée de la 98 à la 95. «C'est très, très compliqué pour

«Je fais un maximum de déplacements à pied. J'ai de la chance d'avoir le Basic-Fit à 500m, l'Intermarché en face de chez moi et l'Al-di pas loin. Pour mes petites courses, je m'en sors comme ça. Mais voilà, on n'a pas le choix: quand je dois faire des déplacements pour aller faire de plus grosses courses, aller à la poste, aller voir des amis... je les regroupe au maximum pour faire des économies. Maintenant, il faut essayer un maximum de vie sociale.» Il pointe aussi l'action des pays voisins: «L'Espagne et la France font des réductions, ont autorisé le cliquet inversé. Ici, ce n'est toujours pas le cas... J'ai l'impression que la population ne compte pas pour le gouvernement.» Jeune houdinois, Dylan laisse son scooter le plus

possible au garage. «Il roule au 98. J'essaye d'arriver vraiment sur la réserve avant de refaire le plein, c'est devenu vraiment trop cher. Je me limite à aller à

---

### Un couple déclare avoir dû se séparer de l'une de ses deux voitures

La Louvière, et je fais un maximum à pied ou à trottinette. Le scooter, c'est vraiment pour mes rendez-vous importants, comme aujourd'hui où je devais aller au Forem.»

#### « ON L'A VENDUE »

Giovanni a pris une décision plus radicale avec sa compagne: «Nous avons deux voitures, nous avons choisi d'en retirer une pour s'en sortir. On l'a vendue! J'ai de la chance, j'ai pu

m'arranger avec mon chef pour avoir une voiture de société, c'est celle-là que l'on a gardée. Aujourd'hui, ma femme a touché son salaire, c'est une chance sinon je n'aurais pas pu faire le plein. Et comme j'ai vu que ça allait encore augmenter ce mercredi, je me suis dit que je devais venir aujourd'hui.»

Et puis il y a ceux qui serrent les dents, et continuent de faire le plein malgré tout. C'est le cas d'un jeune indépendant dans le secteur de la construction: «On n'a pas le choix, il faut aller sur les chantiers. Là je suis obligé, mais si j'étais employé, personnellement, je ne pense pas que j'irais encore travailler. J'ai trois camionnettes, et sur le mois, j'en suis à 1000€ de diesel. Ce sont des pleins que je donne à mes ouvriers qui viennent quand même de loin.» ■

## LES TRAVAILLEURS DES VOIES D'EAU DU HAINAUT SE SONT DIT ADIEU : « ON NE S'OUBLIERA JAMAIS »

« J'ai le cœur qui saigne de perdre ce travail, et surtout de perdre mes collègues. On est vraiment une famille et on ne retrouvera pas ça ailleurs. » Jean-François travaillait depuis 22 ans aux Voies d'Eau du Hainaut. Comme tous ses collègues, il était dans l'ascenseur de Strépy-Thieu ce mardi soir pour un dernier au revoir.

LORE THOUVENIN

Ce mardi 31 mars en fin d'après-midi dans la salle du très symbolique ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu, on s'embrasse, on se réconforte. On se tape dans le dos, on se dit que demain sera fait d'autres choses. On parle du climat ambiant, et puis un peu de tout et de rien. Mais surtout, on se dit qu'on va se manquer.

« C'est à contrecœur que nous partons aujourd'hui. Merci, mes amis collègues, on ne s'oubliera jamais ». C'est avec ces mots prononcés la gorge serrée par Isabelle Antoine qu'une page de l'histoire du Centre se tourne : l'ASBL Voies d'Eau du Hainaut cesse officiellement ses activités.

Souvenez-vous, il y a quelques mois, nous apprenions que l'ASBL provinciale abandonnait la gestion touristique de plusieurs sites importants dans la région.

Les travailleurs faisaient vivre les ascenseurs hydrauliques, mais aussi la Cantine des Italiens, désormais en recherche d'un nouvel opérateur touris-

Brigitte, Alexandre, Nathalie, Kathy... Cette date signe aussi la fin d'une belle aventure pour plusieurs dizaines de personnes. Les employés de la Province ont pu rejoindre d'autres services. Une partie des 28 APE ont été transférés dans d'autres structures culturelles ou touristiques du Centre, tels que le musée Kermis ou Centrissime.

### TRAVAILLEUR DEPUIS 22 ANS

C'est le cas de Jean-François, qui a donné 22 années de sa vie à l'ASBL. « Je suis arrivé en 2004, avec l'accueil des visiteurs. Après, j'ai passé le diplôme de matelot pour faire l'amarrage des bateaux et devenir guide, en trois langues, pour partager l'amour et la passion des ascenseurs. » Arrivé à 50 ans, il a demandé à intégrer la billetterie. « On y gère beaucoup de choses, c'est un travail étoffé. » Il ne s'ennuyait pas, que du contraire. « C'est un travail passion. Certains travaillent pour manger, nous, on aimait notre boulot, on aimait transmettre le patrimoine. C'était enrichissant sur le plan humain. J'ai le cœur



Un moment rempli d'émotions fortes et de souvenirs impérissables © LT/DC

retrouver le bonheur. » Il travaillera désormais à Bois-du-Luc, comme animateur. « Au lieu de parler des voies navigables, je parlerai de la mine. Malheureusement, le salaire sera inférieur. Mon CDI est transposé en CDD d'un an, et je perds mon ancienneté. Mais bon, c'est une autre porte qui s'ouvre, et j'espère de tout cœur que c'est un travail qui me gardera jusqu'à la pension. »



Pour Isabelle Antoine et ses collègues, la lutte est finie. © David Claes

tique, ou le domaine de Clairfontaine (des discussions entre la Région et Chapelle-lez-Herlaimont sont en cours pour une éventuelle reprise communale.)



Jean-François a été guide passionné des ascenseurs. © David Claes

qui saigne de perdre ce travail, et surtout mes collègues. On est vraiment une famille, on ne retrouvera pas ça ailleurs. Je souhaite à mes collègues de

## DU MONDE PRÉSENT

Pour d'autres, l'avenir est incertain. Isabelle, ex-députée Setca, en fait partie. « Je suis émue, excusez-moi, mais aujourd'hui c'est très triste parce qu'on s'en va et ça fait plaisir en même temps qu'il y a tant de gens qui aient répondu à l'appel pour venir nous rencontrer une dernière fois, » nous confie-t-elle en séchant ses larmes.

En effet, la salle était bien remplie. Dans l'assemblée, quelques politiques, surtout socialistes : Jacques Gobert, bourgmestre de La Louvière ; Fabienne Winckel et Laurent Devin, respectivement bourgmestre de Soignies et Binche ; les députés Patrick Prévot et Sophie Pécriaux... Classe politique d'ailleurs remerciée par

Isabelle, en même temps que tous les anciens de l'ASBL, tous les visiteurs et touristes, tous les sympathisants venus leur apporter du soutien.

Le sentiment qui règne, « C'est l'injustice, parce qu'on voulait continuer à travailler dans un contexte où on lutte contre le chômage. On avait encore plein de projets en tête et écrits, donc c'est très frustrant. »

## « C'ÉTAIT UN JOB UNIQUE »

Depuis juin et l'annonce que l'ASBL ne faisait plus de cette mission une priorité, les travailleurs ont livré un véritable « combat pour sauver l'équipe », des mots d'Isabelle. Une pétition avait recueilli 4000 signatures, rappelle-t-elle d'ailleurs. « Malheureusement, l'issue est fatale. » Ce

qui va lui manquer le plus ? « Mes collègues, énormément, et les activités qu'on faisait. Moi, j'étais responsable pédagogique, et voir les enfants arriver et ouvrir les yeux tous grands lorsqu'ils découvrent les bateaux, la vie de batelier, etc., tout ça va me manquer. C'était vraiment un job unique. »

La suite, pour elle et ceux qui ne sont pas transférés vers d'autres ASBL, ce qui représente une quinzaine de personnes selon elle, c'est la cellule de reconversion. « C'est une association apparemment entre le Forem et les syndicats, qui va nous aider à nous réorienter ou peut-être poursuivre sur une même voie professionnelle. On va voir un peu ce qu'on va nous proposer. » ■

# 16 maisons et 13 appartements en projet : « 76% de nos terrains agricoles et forestiers préservés »

Les Soignégiens sont invités à donner leur avis sur deux projets immobiliers dans les prochains jours. L'un concerne la construction de 16 maisons, l'autre d'un immeuble de 13 appartements. L'occasion pour Vincent Host de préciser le travail en cours pour baliser le développement urbanistique de la Ville.

LORE THOUVENIN

Quelques panneaux jaunes ont fleuri à Soignies, annonçant deux projets immobiliers. Le premier se situe au chemin des Théodosiens, peu après son départ de la Chaussée de Mons, et prévoit la construction de 16 maisons un peu avant le carrefour avec le chemin du Cornet.

« Entre une ferme et les quatre maisons un peu plus loin, il y a tout un tronçon sans habitation. C'est là que le projet se situe, » précise Vincent Host, échevin de l'urbanisme (Ensemble). Il s'agit de constructions à front de rue, sans création de nouvelle voirie. « Il n'y a pas d'immeuble, uniquement des maisons unifamiliales. Si mes souvenirs sont bons, ce sont des trois et quatre façades », ajoute-t-il.

Côté mobilité, « Il y aura évidemment un trottoir, des places de parking... Tout a été réfléchi pour que cela s'intègre correctement à la voirie. » Le dossier prévoit également l'aménagement d'une lisière écologique. Les citoyens peuvent consulter

les plans et donner leur avis sur ce projet jusqu'au 17 avril.

Une deuxième enquête publique est également en cours à la rue Fernand Vinet, concernant cette fois la construction d'un immeuble à appartements.



« Il n'y a pas d'immeuble, uniquement des maisons unifamiliales »

Vincent Host, échevin

Un dossier encore à l'étude, sur lequel l'échevin préfère rester prudent, tout en soulignant qu'un tel projet dans cette rue « a un sens, vu que nous sommes bel et bien en zone rouge (zone d'habitat) au plan de secteur ». L'enquête publique commencera le 2 avril.

## LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN

Ces dernières années, Soignies a vu plusieurs nouveaux quartiers se développer. Comment l'échevin et la majorité PS-Ensemble voient-ils l'avenir urbanistique de la ville ?

« Dans notre déclaration politique communale, nous avons clairement indiqué que l'on voulait éviter l'étalement urbain. Nous voulons préserver les 76 % de taux de couverture agricole et forestière sur Soignies, et c'est un engagement que nous allons tenir, » promet Vincent Host.

Cela passe notamment par la rénovation du bâti existant, surtout « les bâtiments qui sont vides, sous-utilisés ou mal utilisés. On donne beaucoup de permis en ce sens, quelques bâtiments du centre-ville sont en train d'être retapés. » Deuxièmement, la majorité communale exclut toute extension des zones d'habitat via une modification du plan de secteur.

## CONSULTATION CITOYENNE

Enfin, pour se doter d'un outil qui permettra de mieux « juguler l'artificialisation des terrains », est



16 maisons sortiront peut-être de terre à cet endroit. © LI

prévue la révision complète du schéma de développement communal. La Région wallonne a défini des zones appelées centralités. Cependant, ces centralités ne correspondent pas à la réalité de terrain, et les communes doivent en préciser les contours. « Elles seront véritablement la colonne vertébrale de l'urbanisme des 25 prochaines années pour Soignies, » appuie l'échevin. « L'objectif de la Région, c'est qu'il n'y ait plus aucune nouvelle construction en dehors de ces centralités en 2050. C'est ce qu'on appelle le

stop-béton, tel qu'il est déjà en vigueur en Flandre. » Au-delà de cette notion, cette révision déterminera aussi les emplacements des surfaces commerciales et intégrera la question de la mobilité ainsi que la gestion des espaces verts. Le processus devrait s'étaler sur au moins deux ans. « Il va y avoir des réflexions avec le bureau d'études, avec énormément de pôles de l'administration, avec la CCAITM et sans doute avec les citoyens, que l'on va d'une manière ou d'une autre consulter, » conclut Vincent Host. ■

## **BRAINE-LE-COMTE**



L'implantation de Steenkerque ouverte le 18 avril de 10h à 15h. © DR

# Portes ouvertes dans les écoles communales

Les écoles communales de Braine-le-Comte ouvrent leurs portes en avril pour permettre aux familles de découvrir leur fonctionnement et leur projet pédagogique. Les équipes éducatives accueillent les parents et futurs élèves pour présenter le quotidien scolaire et les activités proposées.

**T**out au long du mois d'avril, plusieurs établissements de l'entité

invitent le public à visiter leurs locaux.

L'implantation de Ronquières recevra les familles le vendredi 3 avril de 15h à 19h, tandis que l'école communale d'Henrievillers ouvrira ses portes le samedi 11 avril de 10h à 15h.

Enfin, l'implantation de Steenkerque accueillera les visiteurs le samedi 18

avril de 10h à 15h.

Lors de ces journées, les parents pourront visiter les classes, rencontrer les enseignants et découvrir le cadre de vie et les activités proposées aux élèves. Ces rencontres sont l'occasion de poser toutes les questions nécessaires pour choisir l'établissement le plus adapté aux besoins de chaque enfant. ■

# EXCÉDÉ PAR LA HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS, LUIGI PASSE À L'ACTION

Excédé par la hausse des prix des carburants, Luigi a décidé de passer à l'action. Il a installé un barrage filtrant devant une pompe à essence de Ghlin. Ce citoyen de 41 ans appelle à la mobilisation.

**NICOLAS ERCULIANI**

**E**st-ce le retour des gilets jaunes? Un citoyen a en tout cas décidé de passer à l'action ce mardi midi en installant un barrage devant la station-service Q8, située route de Mons à Ghlin. Une initiative pour dénoncer la hausse des prix des carburants, qu'il juge « insupportable ». Âgé de 41 ans, Luigi Thiry explique agir « en tant que citoyen ». Il a choisi cet emplacement qu'il considère comme « un point stratégique », en face de la pompe. Sur place, il a installé une palette avec un gilet jaune pour signaler son action. Son objectif est de ralentir la circulation sans bloquer totalement les usagers. Il précise également qu'il ne souhaite pas perturber les transports en commun. Plusieurs automobi-

listes lui témoignent leur soutien en klaxonnant en passant à sa hauteur.

## « QUOI QU'IL EN COÛTE »

Derrière ce geste, une situation personnelle que Luigi décrit comme intenable. « Je n'arrive plus à joindre les deux bouts. Trop, c'est trop », confie-t-il. Il explique que la hausse des prix des carburants a un impact direct sur son budget. « Avant, avec 25 euros, je faisais un demi-plein. Maintenant, avec 25 euros, je ne remplis plus qu'un quart du réservoir. Désormais, je dois faire un choix : remplir mon réservoir ou remplir mon frigo. Ça ne peut plus durer. » Luigi Thiry affirme avoir décidé de passer à l'action « quoi qu'il en coûte ». La police est descendue sur place ce mardi après-midi. Les forces de



Luigi Thiry a décidé de passer à l'action. © Eric Ghislain

l'ordre ont contrôlé Luigi. « J'assumerai les conséquences », assure-t-il. Le quadragénaire évoque un sentiment d'épuisement face à sa situation financière. « Je suis à bout. Les fins de mois sont difficiles. Dès le 15, je n'ai plus d'argent sur mon compte. » L'homme explique être en incapacité de travail en raison de problèmes cardiaques. Père de six enfants, cinq garçons et une fille, il insiste sur les difficultés du quotidien. « C'est surtout pour eux que je le fais », explique-t-il. Les déplacements représentent une charge importante dans son

budget. Habitant d'Estinnes, il doit notamment effectuer régulièrement le trajet jusqu'à l'école de ses enfants, installée à Ghlin. « Je dois faire la route. Je n'en peux plus. »

## « UNE RÉACTION COLLECTIVE »

À travers cette action, Luigi Thiry dit vouloir lancer un appel plus large. Il estime que la situation actuelle nécessite une réaction collective. « Il est temps que les citoyens se bougent », lance-t-il, dénonçant une hausse des prix qu'il juge incontrôlée et un manque de réponse des autorités. ■

# CARBURANTS : LES BELGES AURAIENT DÉJÀ PERDU 220 MILLIONS DE POUVOIR D'ACHAT

En un mois de hausse des prix, les consommateurs ont perdu beaucoup d'argent, au profit de l'État, mais pas seulement.

**BENOÎT JACQUEMART**

**M**ais à qui donc profite cette hausse incessante des prix des carburants ? Nous avons posé la question à l'économiste Bruno Colmant, qui a fait pour nous un petit calcul, aux résultats assez intéressants.

## PRIX DE DATE À DATE

« J'ai repris les prix d'il y a juste un mois, le 1<sup>er</sup> mars, et les prix d'aujourd'hui (le 31 mars, donc) », nous dit M. Colmant. « Ce sont bien les prix de date à date, j'insiste sur ce point. » Il ne s'agit donc pas d'une moyenne. Sur cette base, relève Bruno Colmant, « les Belges ont perdu un pouvoir d'achat d'environ 220 millions avec la hausse du prix des carburants. »

Imaginons que la crise se prolonge, si l'on prend comme point de départ le 1<sup>er</sup> mars, avec des prix qui se maintiendraient au même niveau qu'aujourd'hui, c'est un manque de pouvoir d'achat qui pourrait donc

être constaté chaque mois. Mais on n'en est pas là. À qui profite ce manque à gagner ? Première impression :



”  
« L'État aura engrangé environ 40 millions en TVA sur les carburants »

Bruno Colmant  
ÉCONOMISTE

l'État, à travers ce que rapporte la TVA. Rappelons que les accises sont une somme fixe, qui ne bouge pas quel que soit le prix du carburant lui-même. Par



À chaque passage, ça plique. L'expert Bruno Colmant décrypte la situation © Montage iStock

contre, les revenus de la TVA, eux, augmentent. Dans nos éditions de ce dimanche, le ministre Clarinval (MR) évoquait « plusieurs dizaines de millions », sans plus de précisions. Bruno Colmant, lui, calcule que l'État aurait gagné 40 millions en TVA.

Notons qu'un autre économiste, Etienne de Callatay, n'est pas tout à fait d'accord avec ce point de vue.

« C'est faux de dire que ça profite à l'État », dit-il. « L'État est lui aussi un gros consommateur d'énergie. Et puis, ce qu'il gagne en TVA sur l'énergie ou les car-

burants, c'est autre chose que les gens ne consomment pas. Ça fait donc moins de rentrées TVA sur ces autres produits. »

## PRODUCTEURS, COMPAGNIES PÉTROLIÈRES...

De toute façon, reste 180 millions (la différence entre les 220 millions de perte de pouvoir d'achat des Belges et les 40 millions qui vont à l'État). « Il n'y a rien pour les pompistes, ni même pour les raffineurs, qui n'ont quasiment rien gagné », reprend M. Colmant. Reste alors les producteurs et la chaîne d'approvisionnement du pé-

trole, les compagnies pétrolières.

Que peut faire l'État ? « Si l'État voulait rendre la TVA qu'il a gagnée », poursuit Bruno Colmant, « ce serait 4 centimes au litre. Si on fait un cliquet inversé (une diminution des accises, Ndlr), c'est une perte pour l'État. »

Tout cela montre notre dépendance aux énergies fossiles. « Nous en serons toujours dépendants », dit M. Colmant. Sans doute, mais une fois encore, cette crise montre qu'il faut accélérer la transition énergétique. ■

# Le PS wallon relance l'idée d'un fournisseur public d'énergie

Dans un second temps, ce fournisseur deviendrait aussi un producteur, qui ne serait plus soumis aux aléas du marché.

**BENOÎT JACQUEMART**

**E**t pourquoi pas un fournisseur public d'énergie pour la Wallonie ? La semaine prochaine, le PS wallon va déposer au parlement régional une proposition de résolution en ce sens. On notera qu'une structure similaire existe en Flandre, elle s'appelle Vlaams Energiebedrijf. Parmi d'autres missions, elle propose de l'éner-

gie verte au secteur public du nord du pays.

C'est un débat qui n'est pas tout à fait neuf et que le PS remet sur la table. Partant du principe que l'énergie est un bien de première nécessité, il faut le protéger.

## **SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT**

« À chaque nouvelle flambée des prix, ce sont les citoyens, les travailleurs, les indépendants, les communes, les hôpitaux, les CPAS et l'ensemble des pouvoirs publics qui encaissent le choc, sans réelle maîtrise », dit le PS wal-

lon, via sa cheffe de groupe au parlement régional, Christie Morreale.

Il s'agirait donc de la « création progressive d'un acteur public de l'énergie, conçu d'abord comme un fournisseur au service des pouvoirs publics wallons, avant de devenir à moyen terme un véritable producteur-fournisseur public régional. » Cet acteur fournirait donc dans un premier temps la Région elle-même, les organismes publics, écoles, hôpitaux publics, etc. L'idée est de « sécuriser l'approvisionnement énergétique du secteur pu-



**Christie Morreale.** © Belga

blic, de réduire son exposition à la volatilité des marchés et de constituer une base de clientèle stable pour faire monter progressivement la structure en puissance ».

Ensuite, il s'agirait de devenir aussi un producteur: « Un simple fournisseur reste dépendant du marché de gros », argumente le PS. « À l'inverse, un acteur capable de produire et de fournir peut progressivement construire une forme de stabilité plus durable, soutenir la production locale. » Notamment.

Pour produire cette énergie, « la résolution prévoit que la future structure puisse développer, acquérir, détenir ou exploiter des capacités de production d'énergie renouvelable, en priorité sur les bâtiments, terrains et infrastructures relevant des pouvoirs publics wallons. » Par exemple les bâtiments administratifs, les écoles, les hôpitaux, les logements publics, les équipements sportifs ou culturels. ■

# Cliquet inversé : le MR se retrouve un peu seul contre tous

Le MR n'en démord pas, le cliquet inversé doit être activé cette semaine mais il se heurte aux réticences d'autres partis. Nouvelles grosses tensions au sein de l'Arizona.



La tension monte au sein de l'Arizona ! © Montage SI

DIDIER  
SWYSEN

Journaliste

qui suit donc le calendrier scolaire flamand). Ce que les Bleus n'acceptent pas. Ils comptent mettre le point à l'ordre du jour de la réunion des chefs de cabinet des vice-Premier, ce jeudi midi. La veille du dernier Kern avant les vacances de Pâques

« Pour nous, c'est inacceptable de partir en vacances sans envoyer un signal à la population que l'on n'est pas sourd face à leurs problèmes », confirme le président du MR, Georges-Louis Bouchez. Il dit comprendre la crainte du Premier ministre de mettre le doigt dans un engrenage dévastateur pour les finances de l'État et il convient qu'il faut trouver un équilibre. Mais si le MR ne sent aucun signe de bonne volonté de ses partenaires, le parti a déjà réfléchi à une stratégie de rétorsion... Ça promet ! La veille des vacances s'annonce donc tendue pour l'Arizona Franchement dit, avec un prix du litre de diesel à 2,335€, ce mercredi, la question ne semble pas être déplacée mais un cliquet inversé au-delà de 2€ le litre (les accises baissent, le portefeuille des citoyens souffle et celui de l'État fait la grimace), l'idée du MR, est loin de faire l'unanimité et agace même plusieurs partenaires.

Lundi déjà, le MR affirmait

que le cliquet inversé devait être activé immédiatement. Sans réaction, il ne pourrait pas faire comme si de rien n'était et devrait agir en consé-

**Plusieurs partenaires s'agacent de ce qu'ils appellent le « show MR face aux caméras ; un MR plus discret dans l'intimité du gouvernement »**

quence. La fameuse stratégie de rétorsion donc.

Lundi, sur bel RTL, le vice-Premier des Engagés, Maxime Prévot, a rejeté l'idée du cliquet inversé, car elle bénéficie à

tous, alors qu'il veut des mesures plus ciblées sur ceux qui ont le plus de difficultés. Une position que l'on nuance néanmoins chez Les Engagés : ils ne se disent opposés à rien et veulent examiner toutes les possibilités, y compris le plafonnement, les aides ciblées... Ce que l'on n'a pas fait du temps du gouvernement précédent : lors de la « crise ukrainienne » de 2022, plus de 3 millions d'euros se sont ainsi « volatilisés » chaque jour pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, nous souffle cette autre source, quasi 5 milliards au total... Alors que le gouvernement De Wever cherche déjà entre 4 et 5 milliards d'euros d'efforts budgétaires complé-

mentaires. Tout ce qu'on donnerait aux citoyens à cause de la « crise iranienne », il faudrait donc aller le retrouver ailleurs.

## APPROVISIONNEMENT

Un message déjà distillé par le Premier ministre et que son ministre des Finances, Jan Jambon (N-VA), ministre le plus concerné par des mesures fiscales, ne modifie en rien : « On comprend les inquiétudes et on suit la situation avec la plus grande attention. On veille toutefois à ne pas réagir dans la précipitation ». Là où d'autres insistent sur l'approvisionnement : s'il baisse et que les Belges ne changent pas leurs habitudes, les prix vont quand même monter... ■

**P**rix des carburants et de l'énergie : les esprits s'échauffent. Mardi midi, la task force, qui doit accoucher de solutions en tenant compte de la disponibilité budgétaire, s'est réunie à nouveau. Pour discuter, entre autres, du cliquet inversé selon certains ; pas du tout, selon d'autres qui évoquaient les auditions du Bureau du Plan et du Gouverneur de la Banque nationale.

On y aurait donc surtout parlé de l'impact macroéconomique et analysé ce qui s'est passé lors de la crise de 2022. Le gouverneur de la Banque nationale, c'est Pierre Wunsch, qui a déclaré, il y a quelques jours à peine, que « l'argent est épuisé. Les ressources dont nous disposons en 2022 pour faire face à la crise n'existent plus ».

## MR REMBALLÉ ?

Finalement, il semblerait que l'on ait quand même parlé de ce fameux cliquet inversé... Pour remballer le MR en inter-cabinets, en leur faisant comprendre qu'on en reparlerait après les vacances de Pâques (dès la semaine prochaine pour le gouvernement fédéral

## PROPOSITION DE LOI

# Le PS veut bloquer le prix des carburants et du mazout de chauffage

Un blocage limité aux périodes de crise, bien sûr, comme celle que nous vivons actuellement. Les socialistes francophones déposent leur texte ce jeudi à la Chambre.

DIDIER SWYSEN

**P**our le PS, c'est clair : le gouvernement parie sur une crise (dans le Golfe) qui ne durera pas longtemps. Sauf qu'elle a commencé il y a déjà quatre semaines et qu'il s'agit d'un pari pris sur le dos des consommateurs, dit le député fédéral Éric Thiébaud : « La population paie la crise,

alors que le gouvernement a plutôt tendance à en profiter. »

L'augmentation des prix des carburants et du mazout de chauffage est devenue insupportable pour les socialistes francophones qui déposent une proposition de loi (prise en considération, à la Chambre, ce jeudi) pour autoriser le Roi (lisez : le gouvernement) à bloquer le prix maximum de ces produits.

### SOUTIEN TEMPORAIRE

Imaginons le blocage du prix d'un litre de diesel à la pompe à 1,80€ ou même à



Éric Thiébaud (PS) est l'auteur de cette proposition de loi. © Photo News

2€. Un blocage soumis à conditions : il faudrait une crise et il serait révisable se-

lon l'évolution du marché. Le citoyen ne paierait pas plus que le prix bloqué et

l'État devrait compenser le manque à gagner aux fournisseurs, « de manière que la compensation couvre uniquement l'augmentation des coûts, à l'exclusion de la marge de distribution prévue dans le contrat-programme », précise M. Thiébaud.

Un soutien temporaire: le PS propose de limiter sa durée à six mois maximum. L'Observatoire des prix serait mobilisé pour surveiller le comportement des producteurs et des distributeurs et identifier les éventuels surprofits. ■

# La JS Soignies totalement méconnaissable à Wasmuel

Les Sonégiens ont rendu une copie indigne de leur statut de leader. À Wasmuel, deuxième, ils n'ont tout simplement pas été à la hauteur et le titre n'est pas encore assuré.

THIERRY DAUSSIN

Soignies ne pouvait pas encore être champion, même s'il s'imposait à Wasmuel. Cette possibilité n'a jamais existé tant la domination locale a été totale dès le coup d'envoi.

Wasmuel filait d'entrée à 12-5 avant de boucler le premier QT à 21-13. Soignies n'y était absolument pas et n'allait jamais parvenir à entrer dans la partie. À la pause, c'était 37-22. Les gars de Kevin Gérard poursuivaient sur leur lancée et pensaient même à l'average au cas où Soignies connaîtrait une mauvaise série. Les visiteurs réagissaient enfin dans les cinq dernières minutes en revenant à 61-52 mais le succès n'échappait pas aux plus méritants, qui du même coup ont une différence positive face à leurs adversaires du jour.

## UN TITRE PAS ENCORE ASSURÉ

« Je ne sais pas si mes gars ont oublié d'avancer leur montre, s'ils ont fait la fiesta samedi soir ou s'ils n'avaient tout simplement pas envie de jouer. Nous n'avons jamais fait illusion et sans une sérieuse remise en question, le titre n'est



Soignies pas à la hauteur du rendez-vous. © T.D.

pas une certitude. Certains se croient peut-être plus forts qu'ils ne le sont réellement », pestait Grégory Destrebecq, coach de la JS. Du côté local, on avait envie de faire taire les critiques après la mauvaise série de trois défaites d'affilée. « Nous avons entendu dire que Wasmuel était mort et nous ne voulions pas rater ce duel face au leader. Nous avons entamé la rencontre de la meilleure manière qui soit en faisant preuve d'une grande solidarité en défense. N'encaisser que 53 points contre la meilleure attaque de la série est un bel exploit. En attaque, nous avons aussi retrouvé notre adresse surtout à distance même si nous avons bien alterné avec le jeu intérieur. Nous restons dans la course pour le titre

mais il faut rester réaliste et se focaliser sur la deuxième place » relatait Quentin Houdart, l'homme du match. Kain, Soignies et Wasmuel se disputèrent le podium et les derniers matches seront autant de pièges qui décideront du verdict final. « Nous avons bien bossé cette semaine et j'ai senti que les gars voulaient impérativement s'imposer contre Soignies. Nous reprenons l'average ce qui était un deuxième objectif avec le succès. Nous n'avons pas connu le moindre creux et notre succès est amplement mérité. Ce sera tout pour la deuxième place et le duel à Kain sera décisif. S'il y a autant de motivation et d'envie, nous pourrions aller nous imposer là-bas », ajoutait Kevin Gérard, coach du BHC. ■

## BASKET - DAMES - P1

# La JS Soignies a offert une belle résistance

Les Sonégiennes ont rendu fier leur entraîneuse, Florence Loiseau. En effet, elles ont livré une solide prestation face à Quaregnon, malgré la défaite.

**JS SOIGNIES** ..... 64  
**BC FÉMININ QUAREGNON** ..... 69

QT : 13-21, 14-13, 20-15, 9-20

JS SOIGNIES : Abrassart 11, Godart 6, Gondry 8, Collignon 10, Rissé 12, Defraene 6, Van den Bergh 4, Hallet 2.

La JS Soignies ne peut plus rien gagner dans ce championnat et est assurée de se maintenir en P1. Le mot d'ordre de la coach, Florence Loiseau, était de se faire plaisir et les

joueuses n'ont pas manqué de le faire : « J'avais également demandé de prendre cette rencontre au sérieux et le message a été reçu cinq sur cinq. À ma grande surprise, mes joueuses ont évolué de manière très détendue en offrant une solide réplique aux Boraines. » À la demi-heure, les Sonégiennes étaient même largement devant leurs adversaires 55-49, malheureusement, avec à peine huit joueuses sur la feuille de match, Soignies a craqué physiquement



Les Sonégiennes ont séduit. © C.F.

durant le dernier quart. « Malgré cela, c'était une chouette rencontre à coacher et je pense également que les supporters ont pris du plaisir. Nous avons surpris Quaregnon par la qualité de notre jeu, c'est pour nous une victoire morale. » ■

D.N.

**LE SOIR**

# Belgique Le MR veut limiter le prix des carburants à 2 euros/litre, mais il est bien seul

**BERNARD DEMONTY**  
**BERNARD PADOAN**

L'Etat va-t-il – ou pas – mettre en place des mesures de soutien au bénéfice des consommateurs, particuliers et professionnels, confrontés à la hausse des prix de l'énergie ? La question agite le gouvernement De Wever depuis deux semaines, alors que les cours du pétrole ont atteint des niveaux qui n'avaient plus été vus depuis 2022 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'actuelle guerre en cours dans le golfe Persique a déjà eu des conséquences très directes dans notre pays, avec le diesel qui s'apprête à battre un nouveau record ce mercredi – le troisième depuis le déclenchement de l'opération « Furie épique » – à 2,3350 euros/litre, soit une hausse de 33 % en un mois. L'essence et le mazout ne sont pas en reste, à respectivement 1,9220 euro/litre (+17 %) et 1,5017 euro/litre (+72 %).

Dans ces conditions, parmi les partis de la majorité, c'est le MR qui fait figure de plus ardent partisan d'une intervention des pouvoirs publics. Les bleus francophones font le forcing pour une activation du « cliquet inversé » ou d'un mécanisme similaire. Une proposition de limiter les prix des carburants à maximum 2 euros/litre a été déposée en ce sens par le vice-Premier ministre David Clarinval en « in-



nal payé par le consommateur à la pompe ne dépasse pas 2 euros/litre tant pour l'essence que le diesel. La baisse des accises serait ajustée en conséquence. Ce qui veut dire que le cliquet ne serait pas activé pour l'essence en l'état actuel des prix, mais qu'il pourrait l'être pour le diesel. A ceci près que la marge de manœuvre est limitée par les planchers d'accises sur les carburants qui sont fixés au niveau européen, soit 35,9 centimes/litre pour l'essence et 33,0 centimes/litre pour le diesel. Actuellement, le taux d'accises sur les carburants est à 60,02 centimes/litre, ce qui permettrait, théoriquement, de diminuer les accises de respectivement 24,12 centimes sur l'essence et 27,02 centimes sur le diesel. Dans ce dernier cas, c'est insuffisant pour ramener le litre de diesel au plafond de 2 euros suggéré par le MR – il faudrait une baisse de 33,50 centimes.

## Finances publiques

Dans tous les cas, c'est la question du coût de la mesure qui hante les partenaires de la majorité, et particulièrement la N-VA du Premier ministre Bart De Wever, qui ne veut à aucun prix voir les finances publiques grevées davantage qu'elles ne le sont déjà. Selon nos informations, appelés en renfort lors de l'intercabinets, les représentants de la Banque nationale de

tercabinets », où elle a été discutée ce mardi. « C'est la seule proposition sur la table actuellement, aucun autre parti n'a proposé une formule de soutien des prix », nous a expliqué David Clarinval. En creux, on comprend que le MR est... bien seul. Sa proposition n'a d'ailleurs pas recueilli l'assentiment des autres partenaires de l'Arizona. Contactés, Les Engagés indiquent toutefois être favorables à une mesure de soutien, « soit via le cliquet, soit un prix plafond, soit des aides ciblées, mais sans dégrader les finances publiques. »

#### **Cliquet inversé**

Pour rappel, le cliquet inversé permet une baisse des accises sur les carburants quand les prix augmentent, afin de limiter la hausse – généralement à la moitié de ce qu'elle aurait été sans cliquet. Le mécanisme sert donc bien à freiner la flambée, mais pas à faire baisser les prix. Et quand les cours du pétrole redescendent, le montant des accises est progressivement ramené à son niveau initial.

Eu égard à l'augmentation déjà accumulée depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, une variante du cliquet inversé pourrait consister en une baisse *one shot* des accises, pour un montant significatif. Cela avait déjà été la solution mise en œuvre par le précédent gouvernement en mars 2022. Le droit d'accise spécial sur le gasoil routier et sur l'essence avait été amputé de 14,4 centimes/litre d'un coup, ce qui s'est traduit par une réduction de 17,5 centimes à la pompe une fois la TVA appliquée.

La proposition déposée par le MR emprunte l'idée de cette dernière, mixée à un plafonnement des prix. Les libéraux francophones voudraient que le prix fi-

## *Aucun autre parti n'a proposé une formule de soutien des prix*

**David Clarinval**

Vice-Premier ministre (MR)



lions d'euros par jour, soit une centaine de millions d'euros par mois. Un montant partiellement compensé par la hausse des recettes de TVA induite par la hausse des prix – le gain pour l'Etat au cours de ce mois de mars n'a pas encore été chiffré exactement. « Cela a un coût, mais je parlerais plus volontiers de recettes moindres que de coût puisque nous avons déjà gagné plusieurs dizaines de millions d'euros depuis le début de la crise », défend David Clarinval. « Mais je rappelle que ce ne sont pas des dépenses, mais des recettes auxquelles nous renonçons. » Nul doute que le vice-Premier MR, qui est soutenu par son président de parti, reviendra d'ailleurs à l'assaut lors du « kern » de ce vendredi, alors que le brut n'en finit plus de grimper – il frôlait les 120 dollars le baril mardi en fin de journée.

On ajoutera que l'affrontement au sein du gouvernement fédéral se déroule alors que la Commission européenne, par la voix du commissaire à l'Energie Dan Jorgensen, a expressément appelé ce mardi les Etats membres à agir de façon « coordonnée » face à la flambée des cours et à éviter des « mesures susceptibles d'augmenter la consommation de carburant », catégorie dans laquelle on peut ranger les baisses d'accises ou les remises sur les prix à la pompe déjà appliquées notamment en Espagne, en Italie, au Portugal et en Suède.

Belgique ont défendu une position de rigueur budgétaire, là où le commissaire au Plan, Baudouin Regout, aurait fait preuve d'un peu plus de souplesse, tout en insistant sur la rareté des moyens financiers.

A titre de comparaison, les 14,4 centimes de la Vivaldi représentaient une perte de rentrées d'accises de l'ordre de 3,5 mil-

# Maltraitance des enfants : quand l'école donne l'alerte

En 2025, la ligne 1712 a enregistré un record d'appels liés aux violences et à la maltraitance. Dans 58 % des cas, ce sont des enfants qui en sont les victimes. Mais avant le coup de fil, le repérage peut commencer bien plus tôt, dans le regard d'un médecin scolaire.

JULIE HUON

En 2025, le 1712, l'une des principales lignes d'assistance aux victimes de violence et de maltraitance en Belgique (1), a franchi un cap symbolique : 10.670 appels enregistrés et 14.865 personnes signalées, victimes potentielles ou personnes impliquées,

via les services de santé scolaire (PSE) : 978 en 2018 contre 2.570 en 2023. « Il faut être très prudent dans l'interprétation de ces chiffres », tempère Sylvie Anzalone, porte-parole de l'ONE. « Ça ne signifie pas automatiquement qu'il y a plus de maltraitance. Ça reflète surtout une meilleure capacité de repérage, une mise en lumière accrue des situations depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code de la prévention et de l'aide à la jeunesse en 2018. Et malgré tout, il faut rappeler que de nombreuses situations ne sont jamais signalées. »

## L'accumulation de signes discrets

Sur le terrain, la majorité des situations repérées commencent par le doute. « À côté des situations aiguës de constats de lésions, ce qui alerte, c'est rarement un signe isolé », explique la D<sup>re</sup> Florence Renard, médecin scolaire et de santé publique, conseillère médicale en Promotion de la santé à l'école (PSE). « On connaît les facteurs de risque de maltraitance, c'est l'accumulation de signes discrets qui finit par faire réagir. »

Ces signaux, elle les énumère. « Un comportement inhabituel lors de la consultation : agitation, familiarité, ou à l'inverse un enfant très, trop calme, presque absent. Et puis des retards de

lans de santé et le dossier médical accompagnent l'enfant de PSE en PSE, même s'il change d'école. Santé, développement et scolarité sont intimement liés. Tout est imbriqué. »

## Eviter le saucissonnage des situations

Une fois le doute posé et documenté, la situation est discutée en équipe, avec l'appui de l'équipe PMS, partenaire privilégié. Selon sa gravité, elle peut être orientée vers d'autres acteurs : SOS Enfants, Service d'aide à la jeunesse, jusqu'à la justice. « Dans la pratique, cette coordination reste très inégale », reprend la porte-parole de l'ONE. « Elle fonctionne surtout là où les professionnels et professionnelles se connaissent, se parlent facilement et ont l'habitude de travailler ensemble. »

Florence Renard, elle, parle d'un sentiment fréquent d'incomplétude. « Nous apportons l'éclairage clinique sur la santé globale et le développement de l'enfant, mais nous n'avons pas toujours de retour lorsque la situation est orientée vers des services d'aide spécialisés. Pour les situations les plus graves, on est rassurés quand l'enfant est hospitalisé ou protégé, mais pour beaucoup d'autres, on reste dans l'incertitude. Il y a malheureusement peu de temps dédié

soit une hausse de 11 % du nombre d'appels et de 12 % du nombre de signalements en un an. Un niveau inédit depuis la création du dispositif en 2012.

Dans près de six cas sur dix, révèle le rapport sorti le 19 mars, les signalements concernent des mineurs, le plus souvent de moins de 12 ans. Ce sont rarement eux qui appellent : à peine 9 %. Le plus souvent, ce sont des proches, des adultes, des témoins qui composent le numéro.

Derrière ces appels, les situations sont déjà bien installées. La violence est majoritairement intrafamiliale, souvent émotionnelle, mais aussi physique, sexuelle ou liée à des négligences. Une fois le lien établi, la ligne oriente vers la police, les services sociaux ou le secteur éducatif, autant de relais qui interviennent quand quelque chose a déjà basculé.

A ce stade, pourtant, les premiers signaux existent souvent depuis longtemps. Ils ne passent pas par une ligne téléphonique. Ils s'inscrivent dans le quotidien. A l'école, par exemple.

Les données compilées par l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) montrent une augmentation nette des situations repérées dans le cadre sco-

développement – psychomoteur, de croissance ou de langage – sans diagnostic médical posé et surtout, sans suivi. »

S'y ajoutent des plaintes somatiques répétées, sans origine médicale identifiée, ainsi que des lésions « parfois peu nombreuses mais situées à des endroits inhabituels, et de formes inhabituelles. Certaines zones doivent clairement mettre la puce à l'oreille », précise-t-elle.

Enfin, le quotidien : des soins non poursuivis, l'absence de tartines, des vêtements inappropriés, une hygiène déficiente, un sous-poids ou un surpoids. A cela s'ajoutent les observations faites à l'école, explique la médecin : des absences répétées, une chute brutale des résultats, un refus de se déshabiller en sport, un manque de désir d'apprendre, une faible estime de soi, des troubles du langage, de l'isolement, et parfois des comportements sexuels inadéquats ou des automutilations.

« C'est cette constellation de signes cliniques et comportementaux qui nous met en alerte », résume Florence Renard. « L'expertise des enseignants dès la maternelle est précieuse pour un repérage précoce, et le suivi PSE agit comme une vigie : le calendrier des bi-

à la concertation intersectorielle. »

Ce manque de continuité, l'ONE en fait un enjeu central, prônant ce que les professionnels appellent le « trajet de soins maltraitance » : une pratique de terrain qui associe repérage, protection, soins et accompagnement social, pensée comme un fil conducteur plutôt que comme une succession d'interventions isolées. « L'objectif, c'est d'éviter le saucissonnage des situations et la répétition des récits », explique Sylvie Anzalone. « Il faut réfléchir à ce que chaque service peut faire depuis sa place et à comment mutualiser les expertises. »

La médecin scolaire confirme : « Tant qu'il n'y a pas de continuité réelle, on a le sentiment d'intervenir par morceaux. Or la maltraitance – surtout la négligence – s'inscrit dans le temps long. Elle laisse des traces dans le corps, dans le développement et dans la scolarité. »

(1) Accessible à l'échelle nationale, le 1712 est plus ancré en Flandre, où il constitue la principale porte d'entrée pour les situations de violence. D'autres dispositifs coexistent, comme la ligne Ecoute 103, destinée aux enfants et adolescents, qui vient de lancer un tout nouveau chat, avec de vraies personnes qui répondent sept jours sur sept de 10 h à minuit.

**ALAIN LALLEMAND**

Réunir dans les mains d'une même ministre la Culture et le Budget n'empêche pas la culture de connaître quelques couacs techniques dus au budget, heureusement sans trop d'impact.

À la mi-mars, la Fédération professionnelle de bibliothèques FIBBC (Fédération interdiocésaine des bibliothécaires et des bibliothèques catholiques) avait tiré la sonnette d'alarme : une cinquantaine de bibliothèques reconnues, dont le contrat programme s'achevait fin 2025, n'avaient pas obtenu signature de l'arrêté reconduisant pour cinq ans leur subvention.

Puisque les bibliothèques effectivement reconnues reçoivent 85 % de leur subvention avant le 31 mars et que les arrêtés n'étaient toujours pas signés en date du 23 mars, la FIBBC s'attendait au minimum à un fort retard dans la liquidation des subventions – les bibliothèques concernées devraient alors puiser dans leurs réserves. Dans la foulée des mesures d'économie adoptées pour 2026-2029, la FIBBC soupçonnait bien pire encore : une suspension des reconnaissances, voire leur retrait de facto.

Comme d'autres fédérations professionnelles de la culture, la FIBBC dénonçait par ailleurs une « absence de communication » de la part du cabinet, et s'inquiétait d'un possible « nouveau moratoire » sur les bibliothèques qui, « outre la non-indexation 2026 déjà votée, pourrait aller jusqu'à proposer une diminution des subventions. »

### **Sept nouvelles bibliothèques à la trappe**

Interpellée ce mardi par des députés de la majorité et de l'opposition (MR, PS, Ecolo et PTB), la ministre de la Culture Elisabeth Degryse (Engagés) a pu partiellement rassurer le secteur des bibliothèques. D'une part, tout comme en 2025, où six bibliothèques n'avaient pas été reconnues faute de moyens budgétaires, en 2026, sept nouvelles bibliothèques en quête de reconnaissance n'y accéderont pas, à nouveau faute de crédit. Celles-là resteront donc « dans le cirage », dit la députée Fadila Laanan (PS).

Par contre, les arrêtés de maintien de reconnaissance de 52 opérateurs de bibliothèques déjà reconnus dont le contrat programme venait à terme fin 2025 « ont bien été signés », rassure la ministre Degryse. Il n'y aura donc pas de suspension de reconnaissance. Circulez, il n'y a rien à voir ? Pas vraiment. S'il n'y a pas de volonté ministérielle de toucher davantage au financement des bibliothèques (déjà touchées par la non-indexation 2026), il y a effectivement eu un couac budgétaire : « Il est apparu très récemment qu'une erreur technique relative à l'inscription du budget relatif aux conventions et contrats programmes indexés dans le domaine des bibliothèques aurait pu mettre à mal la liquidation des subventions liées à ces arrêtés. Le cabinet de la Culture a donc procédé à toutes les vérifications nécessaires en bonne collaboration avec le cabinet du Budget, l'Administration générale de la Culture et la direction générale du budget et des finances. »

C'est cette erreur que les collaborateurs de la ministre se sont attelés à résoudre... avec l'avantage amusant que le cabinet du Budget et celui de la Culture occupent les mêmes locaux et dépendent de la même ministre. « Toutes les assurances sont maintenant réunies », assure la ministre de la Culture (et du Budget) : « Les subventions auraient dû être liquidées ce mardi, il est plus que probable qu'elle le soit dans les jours qui viennent. » Puisque l'origine de ce retard est exceptionnelle, ce délai n'est pas appelé à se répéter.

### **Non-indexation et inflation**

On apprendra par ailleurs que l'actuel regain d'inflation a augmenté mécaniquement le rendement de la mesure de non-indexation de la culture arrêtée pour 2026. Alors qu'elle devait économiser 3,743 millions d'euros, la mesure économisera en réalité 3,95 millions d'euros.

# Les bibliothèques vont bien recevoir leurs subventions

Une bonne cinquantaine de bibliothèques déjà reconnues tremblaient de ne pas voir leur subvention renouvelée. Le problème a été résolu in extremis.

# Salaires : avis négatif et « très critique » du CNT et du CCE sur le plafonnement de l'indexation

Représentants des employeurs et des travailleurs ont remis un avis commun sur la mesure de modération salariale projetée par le gouvernement. La mesure dont l'impact budgétaire n'a pas été actualisé, est jugée « complexe » et « opaque ». L'Arizona en prend pour son grade.

PASCAL LORENT

Dans la *money time*, diraient les commentateurs sportifs. Ce 31 mars, un mois après avoir été sollicités par le Premier ministre, les interlocuteurs sociaux ont rendu leur avis concernant le « centenindex » (en français, l'indexation plafonnée), tant au sein du Conseil national du travail (CNT) que du Conseil Central de l'Économie (CCE). Et celui-ci est, c'est un euphémisme, négatif.

Pour rappel, l'Arizona prévoit que, lors des dépassements de l'indice santé qui surviendront cette année et en 2028, les salaires seront indexés jusqu'à 4.000 euros bruts et les allocations sociales jusqu'à 2.000 euros bruts. Les montants des rémunérations et des allocations dépassant ce plafond ne seront pas indexés. En outre, la moitié de la partie de l'indexation non versée par les employeurs aux travailleurs sera due à l'État, sans limite dans les temps.

Les remarques adressées au gouvernement sont nombreuses. Il y a d'abord le fait que la sollicitation survenue au début du mois de mars, concernant le plafonnement, interfère avec une autre demande adressée aux représentants patronaux et syndicaux concernant la réforme du mécanisme de l'indexation automatique des salaires, pour laquelle leur avis est attendu en fin d'année. Or, ce dernier sujet est sensible et les débats sur le plafonnement l'ont compliqué davantage.

Par ailleurs, les interlocuteurs sociaux déplorent d'avoir été sollicités si tard et d'avoir disposé d'un délai aussi court pour répondre. « Ils ajoutent avoir le sentiment qu'il est fait peu de cas de la concertation sociale et de la négociation collective dans ce processus législatif, dès lors qu'à aucun moment du parcours décisionnel, l'avis des Conseils (CNT et CCE, NDLR) n'a été sollicité. Plus grave encore, ils ont dû faire valoir

leur droit à ce que le délai de saisine soit respecté pour espérer être entendus, en demandant le report du vote en séance plénière à la Chambre. » Les mots claquent.

Pour les interlocuteurs sociaux, cette mesure « est très complexe, manque de lisibilité et repose sur un cadre budgétaire insuffisamment défini. » Une complexité qui se retrouve dans les différents volets du projet de loi et nécessitera une implémentation différente selon les secteurs, regrettant que les différences entre ceux-ci n'aient pas été prises en compte, comme le demandait la Cour des comptes.

Tout aussi complexe sera la mise en œuvre de la cotisation spéciale de modération salariale consolidée, ce qui engendra une énorme charge de travail pour les entreprises. D'autant que les modalités d'application de celle-ci ne figurent pas dans le projet de loi et seront définies ultérieurement dans un arrêté royal.

## Impact budgétaire évalué en... novembre 2025

De plus, « le cadre budgétaire et le rendement budgétaire de la mesure demeurent incertains. » Les représentants des syndicats et des employeurs fustigent à l'unisson le fait que ledit rendement n'ait plus été évalué depuis novembre dernier, alors que le contexte économique a fort évolué depuis et qu'un éclairage du Bureau du Plan sur cette mesure aurait été utile.

Enfin, tant le CCE que le CNT « invitent fermement le gouvernement à privilégier à l'avenir des méthodes garantissant une réelle concertation des partenaires sociaux », surtout quand il s'agit de matières relevant clairement de leur compétence.

Derrière cette critique unanime se cachent toutefois des différences d'appréciation. Les employeurs, favorables au plafonnement, déplorent une cotisation spéciale de modération salariale difficile à mettre en œuvre et négative pour la compétitivité des entreprises. Les syndicats, eux, dénoncent l'impact négatif du plafonnement sur les revenus de la moitié des travailleurs dans un premier temps et plus encore dans un second.

Le projet de loi sera présenté à la Chambre ce jeudi. L'opposition devrait toutefois demander que l'avis du Conseil d'État soit sollicité, ce qui reporterait les débats et le vote aux séances plénières des 15 et 16 avril. Nul doute que les réflexions des interlocuteurs sociaux alimenteront les critiques de l'opposition.

# SNCB : on ne pourra bientôt plus payer son titre de transport à bord

Chaque voyageur devra être muni d'un titre de transport valable avant de monter dans un train à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Le CCVF (Comité consultatif des voyageurs ferroviaires) considère la mesure acceptable seulement si certaines conditions sont respectées.

**GUILLAUME DE SCHUTTER (ST.)  
(AVEC BELGA)**

Chaque voyageur devra être muni d'un titre de transport valable avant de monter dans le train à partir du 1<sup>er</sup> juillet, annonce la SNCB. Actuellement, il est encore possible de payer son ticket à bord, si l'on s'acquitte d'un supplément de neuf euros. En mettant fin à la vente à bord, la compagnie entend ainsi mieux lutter contre la fraude et garantir la sécurité des accompagnateurs de train.

Si les règles sont claires pour tout le monde, cela évitera des discussions parfois agressives entre les voyageurs et le personnel de bord lors des contrôles, explique la SNCB, qui indique que les conflits au sujet du titre de transport sont la principale cause d'agressions envers le personnel. « En 2025, 2.602 cas d'agressions ont été recensés à l'encontre du personnel, contre 2.103 l'année d'avant. Plus de quatre agressions sur dix impliquaient de la violence physique », déplore la compagnie ferroviaire. « Grâce à la fin de la vente à bord, les accompagnateurs de train pourront se concentrer sur leurs missions essentielles : assurer un voyage dans les meilleures conditions de sécurité et veiller à l'information, au contrôle et à l'accompagnement des voyageurs. »

## Des amendes qui vont crescendo

La mesure contribuera également à réduire la fraude en supprimant la possibilité de n'acheter un ticket qu'en cas de contrôle. Aujourd'hui, 7 % des voyageurs ne présentent pas de titre de transport valable lorsqu'ils sont contrôlés. Par ailleurs, la vente à bord ne représentait plus que 1,5 % de l'ensemble des ventes l'an dernier. La lutte contre le phénomène est une priorité de l'entreprise qui précise avoir augmenté ses contrôles de 50 % l'an dernier. La SNCB dit s'aligner avec la plupart des autres pays européens où il n'est déjà plus possible d'acheter son ticket dans le train.

Concrètement, toute personne ne pouvant présenter de titre de transport valable recevra un QR code qui lui permettra de se régulariser dans les deux semaines. Elle aura alors la possibilité

**Toute personne ne pouvant présenter de titre de transport valable recevra un QR code qui lui permettra de se régulariser dans les deux semaines.** © BELGA

de démontrer qu'elle possédait bien un titre de transport valable au moment du contrôle. Si elle ne peut fournir de justificatif, elle devra s'acquitter d'un montant de 90 euros. Passé le délai de deux semaines, le fraudeur s'exposera à une amende administrative de 250 euros, pouvant aller jusqu'à 500 euros en cas de récidive.

## Une condition : des automates adaptés

Le CCVF considère « acceptable » la suppression de la vente de titre de transport à bord des trains sous douze conditions. Le Comité insiste notamment sur les automates de vente de billets (TVM). La SNCB devra s'assurer, avant de supprimer la vente à bord, que l'entièreté de ses TVM ont été remplacés par des modèles conformes aux normes européennes d'accessibilité, qu'ils soient accompagnés d'un service d'assistance disponible idéalement 24h/24 et 7j/7, et qu'ils acceptent les paiements avec des billets de banque. Les TVM devront être présents sur tous les quais et voies d'accès, et leur bon fonctionnement devra être vérifié rigoureusement sur le terrain.

En outre, le CCVF estime que la suppression de la vente à bord ne doit pas mener à considérer toute personne qui n'est pas munie d'un titre de transport valide comme fraudeuse. Le comité estime que le statut de fraudeur ne peut être appliqué qu'en cas d'intentionnalité avérée, laquelle peut notamment être déduite lors des situations de récidive.

# Le MR refuse de voter la suppression du Sénat grâce aux voix du Vlaams Belang

Le PS refusant de soutenir la proposition de la majorité Arizona, les voix du Vlaams Belang seront-elles nécessaires, vendredi, lors du premier vote en séance plénière en vue de la suppression du Sénat ? Si c'est le cas, le MR ne veut pas s'associer à ce vote...



MARTINE DUBUISSON

La première des huit étapes – le premier des huit votes – a donc été franchie lundi : la commission des Affaires institutionnelles du Sénat a adopté la proposition de révision de l'article 195 de la Constitution qui permettra, ensuite, la suppression du Sénat, voulue par la majorité Arizona. Pour cela, il suffisait d'une majorité simple. Vendredi, les choses vont se corser : en séance plénière, lors d'un deuxième vote, il faudra en effet la majorité des deux tiers des suffrages pour que ladite proposition soit entérinée. Or, en commission, le PS a voté contre et, Anne Lambelin nous le confirme, son parti fera de même en plénière, « par cohérence, pour marquer notre désaccord avec le fait que la majorité ne fait pas les choses avec sérieux, ayant refusé des auditions préalables. »

Et, deuxième écueil : la majorité a expressément précisé, dans son accord de gouvernement, que les réformes institutionnelles qu'elle entend entreprendre durant la législature devraient être votées sans l'appui des partis extrémistes. Ledit accord précise en effet : « Au cours de cette législature, le gouvernement entend apporter une contribution importante à la modernisation, à l'augmentation de l'efficacité et à l'approfondissement des principes démocratiques des structures de l'Etat. (...) Sur ce sujet, le Premier ministre prendra les contacts nécessaires pour trouver un soutien

parlementaire complémentaire sans l'appui des voix extrémistes afin d'atteindre les majorités nécessaires. »

Or, lundi, le Vlaams Belang a apporté ses voix en soutien de la majorité. Et s'il fait de même vendredi, ce qui est à prévoir, ce sera peut-être lui qui permettra au texte de passer, grâce à ses huit sénateurs. Voilà qui pourrait poser problème dans l'Arizona. Lundi, le chef de groupe du MR, Jean-Paul Walh, a en effet rappelé que, pour son parti, il était « hors de question de pactiser avec l'extrême droite ou l'extrême gauche. » Et ce mardi, il nous confirme : « Si vendredi, la révision de l'article 195 est adoptée grâce aux voix du Vlaams Belang, le processus doit s'arrêter. C'est l'accord de gouvernement. » Autrement dit : on en resterait là car les libéraux ne soutiendraient plus le processus visant à supprimer le Sénat, puisqu'une des conditions prévues dans l'accord de gouvernement ne serait pas rencontrée. Le président Bouchez va plus loin et le fait savoir à ses partenaires : « On ne votera pas en plénière si la majorité sera obtenue grâce au Vlaams Belang. » Le MR veut que la majorité des deux tiers soit atteinte grâce à d'autres partis d'opposition que le Belang ou le PTB. Ce qui

**Le MR de Georges-Louis Bouchez veut que la majorité des deux tiers soit atteinte grâce à d'autres partis d'opposition que le Belang ou le PTB.** © PHOTO NEWS.

n'est pas forcément la position des partis flamands de la majorité...

## Remous dans la majorité ?

Bart De Wever n'aurait-il donc pas son premier trophée institutionnel ? A ce stade, ce n'est pas clair. Car en fonction des absents potentiels vendredi et des abstentions de certains sénateurs, les voix du Vlaams Belang ne seront peut-être pas nécessaires pour obtenir la majorité des deux tiers. C'est ce que pense le CD&V Benjamin Dalle : si, comme en commission, le PTB s'abstient lors du vote (ses six sénateurs, donc) et que les partis qui ont voté « pour » en commission font tous de même en plénière (N-VA, MR, Engagés, CD&V, Vooruit, Ecolo-Groen et Anders), la majorité des deux tiers sera atteinte sans même devoir compter sur les 8 voix du Vlaams Belang (le oui totalisera 40 voix sur 54

et il en faut 36). Voilà qui éviterait donc le problème de conscience des libéraux, voire d'autres partis de la majorité.

Comme les Engagés, qui ne veulent pas se prononcer avant le vote de vendredi mais rappellent effectivement que le soutien parlementaire venu de l'opposition doit se faire « sans l'appui des voix extrémistes comme prévu dans l'accord de gouvernement. » Comme la N-VA aussi, qui se limite à : « Nous verrons bien. » Quant aux socialistes flamands de Vooruit, ils ne se prononcent pas non plus à ce stade, mais interpellent ainsi l'accord de gouvernement : « On ne négocie pas avec le Vlaams Belang ou le PTB pour obtenir leur soutien. » Mais si, sans avoir négocié avec eux, en plus d'autres partis d'opposition ces extrêmes soutiennent le texte de la majorité, le compte pourrait être bon.

Il faudra donc attendre vendredi pour savoir si les voix du Vlaams Belang seront nécessaires ou pas pour faire passer le texte de la majorité. Et, si c'est le cas, si les partis de l'Arizona pourront se mettre d'accord sur la poursuite ou non du processus menant à la suppression du Sénat. Les discussions en coulisses se poursuivent...

**La Libre** BELGIQUE

# “Si la réforme du statut des profs est impayable, on ne la fera pas”

■ Loïc Jacob (Les Engagés) veut travailler dans la confiance avec le MR.

Depuis la démission de Mathilde Vandorpe le 20 mars, Loïc Jacob est opérationnel comme chef de groupe des Engagés au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais c'est ce mercredi qu'il prendra officiellement ses fonctions.

Âgé de 39 ans, originaire de Hamoir en province de Liège, le nouveau chef de groupe a été élu en juin 2024 sur l'arrondissement de Huy-Waremme pour le Parlement wallon, en bénéficiant du mécanisme d'appareillement – cette petite loterie électorale de fin de décompte des voix dont on ne peut jamais dire à l'avance qui en bénéficiera. Dans cet arrondissement, le succès de son parti fut total puisque le CDH avant lui et le PSC qui l'avait précédé n'y avait quasiment jamais décroché un élu. Cette fois-ci, il y en eut deux.

## Ascension rapide

Élection inattendue aux Parlements wallon et

L'homme sait que, passé la lune de miel, les différences entre les partis d'une même coalition réapparaissent. Qu'importe, *“le cadre est clair, le MR est notre partenaire et le point d'équilibre, c'est la déclaration de politique communautaire. Les premiers contacts avec le MR sont d'ailleurs excellents”*.

Sa ligne de conduite est la suivante: *“C'est de faire en sorte que nous soyons transparents et en confiance. Si nous commençons à nous braquer et à sortir dans les médias, nous n'y arriverons pas”*.

## “Faire les choses correctement”

La réforme du statut des enseignants arrive dans les débats. C'est un dossier porté par une ministre MR, Valérie Glatigny, et sur lequel certains Engagés restent inquiets. *“La Déclaration de politique communautaire est claire: nous voulons stabiliser le statut des enseignants en début de*

*carrière. Et chercher des solutions avec les vieilles recettes, ça ne peut pas fonctionner. Les solutions proposées ici sont novatrices. Mais il est évident que si, à un moment donné, on se rend compte que c'est impayable, on ne la fera pas.”*



Loïc Jacob

Nouveau chef de groupe Les Engagés au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

de la Fédération

Wallonie-Bruxelles, puis désignation comme chef de groupe moins de deux ans après, l'ascension a été rapide pour le jeune élu, ancien des Mutualités chrétiennes. *“Cette désignation était une surprise. Le temps court en politique m'a forcé à prendre ma décision d'accepter très vite. Mes premiers contacts furent avec mon président et avec Mathilde Vanderpe.”*

Loïc Jacob aura désormais la lourde tâche de coordonner un groupe politique membre de la majorité (MR-Les Engagés) dans lequel tous les élus ne sont pas forcément en phase avec l'accord de gouvernement. Mathilde Vanderpe qui occupait la place jusque-là est de ceux-ci. *“Je ne me prononcerai pas sur les propos tenus par Mathilde, tout ce que je dirai c'est une preuve que chez nous la démocratie vit bien.”*

Le député Engagés évoque d'ailleurs des échos qui lui parviennent du monde enseignant. *“Ce qui nous revient, c'est que les réformes s'enchaînent et qu'il faut prendre le temps de faire les choses correctement.”*

En matière budgétaire, Loïc Jacob arrive à la tête du groupe des Engagés après la tempête budgétaire de l'année dernière où le gouvernement a dû annoncer des économies drastiques. Il espère que les décisions prises, *“permettront de ne plus avoir à prendre des décisions majeures sur le plan financier d'ici la fin de la législature”*.

Bien que désigné chef de groupe à la Fédération, Loïc Jacob promet de continuer à s'investir aussi au Parlement wallon où il suit les questions d'Agriculture, de Ruralité et d'Environnement.

**Stéphane Tassin**